LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

● A L'OCCASION DU 72E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DE LIBÉRATION

Distribution des premiers logements AADL3 réalisés en un temps record

(P3)

● SAÏD CHANEGRIHA:

« Préserver le legs des martyrs, un devoir et un engagement sacrés»

(P4)

● LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

« Novembre est un tournant historique décisif dont le message demeure éternel »

(P5)

LE 1ER NOVEMBRE 1954

L'aboutissement d'une chaîne de ruptures, de deuils et de décisions pour un projet politique national

Le 1er Novembre 1954 n'est pas une date qui surgit du néant. Ce n'est ni une explosion de colère spontanée, ni l'aventure isolée de quelques militants.
C'est l'aboutissement d'une chaîne de ruptures, de deuils et de décisions, où la mémoire des massacres coloniaux s'est progressivement transformée en organisation clandestine, puis en projet politique national. Derrière les premières armes et la voix diffusée depuis Le Caire, il y a des années de préparation, des réseaux, des hommes — et surtout une articulation exceptionnelle entre deux figures complémentaires : Mohamed Boudiaf, l'architecte de l'intérieur, et Ahmed Ben Bella, l'architecte de l'extérieur.

(Lire en Pages 8 et 9)







● OPEP+

L'Algérie et six autres pays maintiennent leur production inchangée en décembre

(P4)

● PALESTINE OCCUPÉE

Le génocide sioniste se poursuit à Gaza, de nouveaux martyrs tombent chaque jour

(P12)

EDITION N° 7874 - LUNDI 2 NOVEMBRE 2026 - PRIX : 10 DA - ETRANGER : 0,8 EURO - SITE INTERNET : WWW.LEMAGHREB.DZ

Royaume-Uni : le Premier ministre ouvert à des excuses pour l'esclavage, mais opposé aux réparations financières



Le Premier ministre britannique, Andy Burnham, s'est déclaré ouvert à la présentation d'excuses officielles de l'État britannique pour son rôle dans la traite transatlantique des esclaves, tout en excluant le versement de réparations financières. Dans une tribune publiée dans le quotidien The Guardian, avant la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth prévue la semaine prochaine, Burnham a exprimé sa « tristesse et ses regrets » face aux souffrances infligées à des millions de personnes réduites en esclavage.

« La traite transatlantique des esclaves a constitué une violation brutale et barbare des droits de ces personnes. Leur humanité leur a été déniée », a-t-il écrit. « Elles ont été séparées de leurs familles, traitées comme des biens et contraintes de travailler jusqu'à la mort. Je souhaite exprimer ma tristesse et mes regrets pour la douleur et les souffrances de tant de millions de personnes, et reconnaître la manière dont cette histoire continue de façonner notre monde aujourd'hui », a-t-il ajouté.

En prévision du sommet du Commonwealth, qui doit se tenir dans les Caraïbes la semaine prochaine, le chef du gouvernement britannique a annoncé la mise en place d'un dialogue structuré avec les pays concernés et les organisations militantes.

« Écouter les appels à des excuses officielles au nom de l'État britannique constituera une partie importante de ce processus, et j'y suis ouvert », a-t-il déclaré.

LONDRES ÉCARTE LES RÉPARATIONS FINANCIÈRES

Malgré son ouverture à des excuses officielles, Andy Burnham a exclu toute compensation financière pour le rôle historique du Royaume-Uni dans l'esclavage. « Je ne pense pas que ce soit la bonne réponse », a-t-il écrit. « Je ne pense pas que les Britanniques d'aujourd'hui puissent être tenus responsables de torts historiques, aussi odieux soient-ils, qui se sont produits à une autre époque, sous des lois différentes, et auxquels ils n'ont personnellement pas pris part », a-t-il poursuivi. À la place, le Premier ministre a annoncé une initiative visant à restructurer la dette des pays les plus pauvres du Commonwealth. Celle-ci sera dirigée par l'ancien Premier ministre britannique Gordon Brown et devrait associer des organisations internationales. Burnham a souligné que les coûts du service de la dette de ces pays avaient atteint leur niveau le plus élevé depuis plus de 25 ans. Selon les chiffres qu'il a cités, plus de 40 % des pays les plus pauvres du Commonwealth consacrent désormais davantage de ressources au remboursement des intérêts de leur dette qu'à leurs dépenses de santé.

« La Grande-Bretagne à laquelle je crois est confiante, décente et courageuse », a-t-il écrit, ajoutant : « Nous avons été les premiers au monde à abolir l'esclavage, et nous pouvons à nouveau faire preuve de leadership aujourd'hui. »

Rwanda : 533 condamnés pour génocide libérés après avoir purgé leurs peines de prison

Le Rwanda a libéré au moins 533 personnes condamnées pour des crimes commis lors du génocide de 1994 contre les Tutsi, après qu'elles ont purgé leurs peines de prison, a annoncé vendredi le ministre des Affaires étrangères du pays.

Olivier Nduhungirehe a indiqué que les prisonniers libérés avaient « rejoint des dizaines de milliers d'autres personnes, qui ont été remises en liberté au cours des 25 dernières années ».

Le ministre de l'Unité nationale et de l'Engagement civique, Jean-Damascène Bizimana, a précisé que les personnes concernées avaient suivi une formation à la réhabilitation avant leur libération, afin de préparer leur réintégration dans la société.

Il a mis en garde les anciens détenus contre toute promotion de l'idéologie du génocide, toute incitation aux divisions ethniques ou toute autre infraction susceptible de les conduire à nouveau en prison.

Plus de 100 000 personnes ont été condamnées pour des crimes commis lors du génocide de 1994 contre les Tutsi au Rwanda.

Plus d'un million de personnes, principalement des Tutsi et des Hutu modérés, ont été tuées au cours des massacres, qui ont duré environ 100 jours. Le gouvernement rwandais a eu recours aux tribunaux traditionnels Gacaca pour juger les crimes commis pendant le génocide.

L'administration Trump envisage d'expulser des réfugiés afghans vers le Pakistan



L'administration du président américain Donald Trump prépare l'expulsion de réfugiés afghans vers le Pakistan dès lundi, malgré les inquiétudes liées au risque qu'ils soient ensuite renvoyés en Afghanistan, sous le régime des talibans, ont rapporté vendredi des médias américains.

Le vol d'expulsion envisagé n'a pas été officiellement annoncé. Toutefois, des défenseurs des droits humains et des familles de personnes détenues ont indiqué qu'il pourrait avoir lieu dans les prochains jours, selon NBC News.

Ces projets interviennent dans un contexte d'incertitude persistante concernant les réfugiés afghans hébergés au camp d'As Sayliyah, au Qatar, où le gouvernement américain a repoussé à plusieurs reprises les échéances fixées pour leur transfert.

Le département d'État avait initialement annoncé que toutes les personnes hébergées dans ce centre seraient transférées avant le 31 mars. Cette échéance avait ensuite été reportée au 30 septembre.

En septembre, l'administration Trump a de nouveau repoussé de neuf mois la fermeture du camp, selon le média américain.

Plus tôt cette année, l'administration avait également envisagé de transférer les réfugiés afghans du camp d'As Sayliyah vers la République démocratique du Congo (RDC), où une épidémie d'Ebola avait été signalée.

La possibilité d'une expulsion vers le Pakistan suscite des inquiétudes parmi les organisations de défense des droits humains et les familles des personnes concernées, notamment concernant leur sécurité et le risque d'un éventuel retour en Afghanistan.

L'organisation AfghanEvac, qui défend les réfugiés afghans, a critiqué vendredi les projets d'expulsion selon les médias.

Elle a accusé l'administration américaine de préparer ce vol alors que l'attention publique est tournée vers les prochaines élections américaines de mi-mandat, « espérant que personne ne regarde ».

« Le gouvernement ne dira pas où ces vols atterrissent, parce qu'il sait ce qui arrive aux personnes qui se trouvent à bord une fois qu'ils ont atterri », a déclaré l'organisation, selon NBC News.

« Un gouvernement sûr de ce qu'il fait ne le cache pas », a-t-elle ajouté.

Ce projet intervient après plusieurs mois d'incertitude concernant l'avenir des réfugiés afghans hébergés dans le centre qatari, alors que l'administration américaine poursuit ses recherches de solutions pour leur transfert.

À ce stade, ni la destination ni la date du vol envisagé n'ont été officiellement confirmées.

10 morts et 24 blessés dans une collision au Caire



Dix personnes ont trouvé la mort et 24 autres ont été blessées dans une collision survenue samedi entre 2 véhicules dans le gouvernorat de Gizeh, au sud-ouest du Caire. Selon le ministère égyptien de la Santé et de la Population, un véhicule de transport de passagers est entré en collision avec un camion de transport de marchandises au croisement de la route périphérique centrale et de la route de Dabaa, dans le gouvernorat de Gizeh.

Le bilan provisoire fait état de 10 morts et de 24 blessés (10 dans un état instable et 14 autres souffrent de blessures légères à modérées), précise le communiqué.

D'après l'Agence centrale égyptienne pour la mobilisation publique et les statistiques, 5.829 personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la route en Egypte en 2025.

L'Equateur accueillera la COP18 sur la biodiversité



L'Equateur a été choisi pour présider la prochaine COP18 sur la biodiversité en 2028. Le pays l'a emporté face au Panama. La décision a été actée à l'issue d'un vote, samedi, lors d'une séance plénière de la COP17 en Arménie, pays hôte de cette conférence internationale qui touche à sa fin.

« Ayant obtenu la majorité requise, l'Équateur a été choisi pour accueillir la 18e session de la Conférence des Parties. Félicitations », a déclaré samedi le président de la COP17, Hambardzum Matevosyan, en lisant les résultats d'un vote à bulletin secret tenu quelques minutes plus tôt. La COP18 se tiendra dans la capitale, Quito, a indiqué la représentante du pays présente à Erevan, en réagissant à ce vote qui a opposé l'Equateur au Panama. Une présidence de COP consiste à accueillir sur son sol plusieurs milliers de participants ainsi qu'à diriger et coordonner les négociations entre les quelque 200 Etats membres de la Convention des Nations unies sur la Diversité biologique (CDB). La fonction de président est souvent incarnée par le ministre de l'Environnement du pays, à l'instar de Hambardzum Matevosyan à la COP17 cette année.

A L'OCCASION DU 72E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DE LIBÉRATION

Distribution des premiers logements AADL3 réalisés en un temps record

Distribution des premiers logements AADL3 réalisés en un temps record l'Algérie concrétise l'un de ses plus grands chantiers sociaux. À l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, le pays a donné le coup d'envoi de la distribution des premiers logements du programme AADL 3.

Une opération d'envergure nationale qui a débuté hier dans 12 wilayas et qui s'inscrit dans le cadre d'une vaste opération de distribution de 133.780 logements, toutes formules confondues, à travers le territoire national.
Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé que ce programme ambitieux prévoit un total de 850.000 unités de logements en location-vente, inscrites dans les lois de finances des années 2025, 2026 et 2027.
Une prouesse logistique et organisationnelle qui témoigne de la volonté de l'Etat de répondre rapidement à la demande pressante en matière de logement et de tenir ses engagements envers les citoyens.
Présidant, au siège de son département ministériel, une rencontre nationale ayant regroupé les cadres du secteur, les directeurs de wilaya et les responsables des établissements sous tutelle, en présentiel et par visioconférence, consacrée à l'annonce du lancement de la distribution de 133.780 logements, toutes formules confondues, le ministre a annoncé le lancement la distribution de 3.789 unités dans le cadre du programme « AADL 3 « , qui suscite un vif intérêt auprès des citoyens et réparties sur 12 wilayas.
Cette opération constitue « un véritable point de départ d'un processus de distribution qui se poursuivra au cours des prochaines étapes et consacre une nouvelle étape dans la démarche visant à répondre aux aspirations des familles souscriptrices» , ajoute le ministre.

LE SUCCÈS SE MESURE SUR LA RÉUSSITE DE LA CONCRÉTISATION DU PROGRAMME SUR LE TERRAIN

Le ministre de l'Habitat a affirmé que le succès du programme AADL 3 ne se mesure pas uniquement au nombre de logements annoncés dans le cadre du programme, mais à leur concrétisation effective sur le terrain et à leur remise à leurs bénéficiaires dans les délais impartis, ce qui nécessite la conjugaison des efforts et la coordination entre les différentes parties prenantes chargées de la mise en œuvre du programme.
Lancée en juillet 2024, la souscription au programme « AADL 3 « a été suivie de l'examen des dossiers en 2025, avant que le secteur n'entame, dans un « délai record « , la phase de remise des logements, en concrétisation des engagements de l'Etat envers le citoyen, ajoute M. Belaribi, précisant que « la réussite des programmes de logements ne se mesure pas uniquement à l'ampleur des projets annoncés, mais également à leur concrétisation sur le terrain et à la remise des logements à leurs bénéficiaires dans les délais impartis» . Il a ajouté que ce défi exige de poursuivre le travail et la coordination entre les différents



intervenants et de bien préparer les programmes tracés au titre de l'année 2027, appelant les cadres du secteur et ses travailleurs « à continuer à travailler dans un esprit de discipline et de coordination pour assurer le bon déroulement de l'opération de distribution et la réalisation des objectifs tracés, afin d'honorer les engagements de l'Etat envers le citoyen ».
En plus des logements « AADL3 », le ministre a souligné que les logements qui seront distribués concernent 36.865 logements publics locatifs (LPL), 36.382 unités dans le cadre de l'auto-construction dans les lotissements sociaux, 27.440 logements dans le cadre de la construction rurale, 17.538 logements promotionnels libres (LPL), 11.566 logements promotionnels aidés (LPA) et 200 unités de logements promotionnels publics (LPP).
Cette opération s'inscrit, selon le ministre, dans le cadre du programme national de logements décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à réaliser et à distribuer 2 millions de logements durant la période 2025- 2029 « ce qui traduit l'engagement de l'Etat à continuer à renforcer la caractère social de sa politique de logement ».
Le ministre a réitéré la détermination du secteur à aller de l'avant dans la concrétisation des programmes tracés et l'intensification des efforts pour répondre à la demande de logement, toutes formules confondues, en veillant à améliorer les conditions de vie des citoyens et à garantir leur droit à un logement décent.

Hamza B.

MOBILIS

Lancement de nouveaux services numériques au profit des particuliers et des entreprises

L'opérateur de téléphonie mobile Mobilis a lancé, samedi, de nouvelles applications et solutions numériques destinées aux particuliers et aux entreprises, dans le cadre de ses efforts visant à améliorer ses services pour les abonnés.
La cérémonie de lancement s'est déroulée à Alger, en présence du P-DG de Mobilis, Chaouki Boukhazani, ainsi que de représentants de plusieurs départements ministériels et de responsables d'organismes et d'entreprises nationales.
Il s'agit de l'application « Mobilis Care », développée à 100% en interne par l'entreprise, laquelle permet aux abonnés de consulter leurs soldes et leur consommation, de recharger leur compte et de payer leurs factures en ligne, ainsi que de découvrir les offres, d'activer les services de la 5G, de soumettre des réclamations et d'en suivre le traitement.
A cela s'ajoute l'application «MobiTransfer », destinée aux entreprises, qui permet de gérer les soldes de communication et de distribuer des unités Mobilis (MU) aux employés selon leurs besoins professionnels, en sus du lancement du service « M-View », permettant d'afficher des séquences vidéos sur l'écran du téléphone pendant l'attente de la réponse aux appels. Ce service sera gratuit durant la première année pour les entreprises contractantes avec Mobilis.
Dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services, M. Boukhazani a annoncé que Mobilis avait obtenu des fréquences exclusives dans la bande des 2,6 GHz, « ce qui permettra de renforcer les performances du réseau et d'améliorer la qualité de la connexion ».
Le lancement du défi « Mobilis Hacking Challenge » a également été annoncé afin de détecter les failles de sécurité de l'application «Mobilis Care », avec une récompense d'un million de dinars pour le gagnant, selon des conditions précises.

R. N.

72E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DE LIBÉRATION NATIONALE

Lancement et mise en service de 95 projets de développement du réseau routier à travers 24 wilayas

Quatre-vingt quinze (95) projets de développement, de modernisation et d'entretien du réseau routier à travers 24 wilayas, sur une distance totale de 853,5 km, seront lancés et mis en service, à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.
Le programme global porte sur 95 projets répartis à travers 24 wilayas, dont 56 projets destinés à être mis en service, sur un linéaire total de 464,5 km, et 39 nouveaux projets dont les travaux seront lancés sur un linéaire de 389 km, soit un total de 853,5 km, précise le communiqué.
« Cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme national visant le développement, la modernisation et l'entretien du réseau routier national et de wilaya, le renforcement de la connectivité entre les différentes régions, l'amélioration des conditions de transport et de déplacement, ainsi que le soutien au développement économique et social à travers les différentes wilayas du pays », souligne la même source. Les opérations de mise en service concernent 10 projets de développement routier à travers 8 wilayas, sur un linéaire total de 64,5 km, en plus de 5 ouvrages d'art, la réalisation du dédoublement de routes sur 19 km, la modernisation de routes sur 35 km, ainsi que la réalisation de nouvelles routes sur 10,5 km. Le programme prévoit également la mise en service de 46 projets d'entretien routier à travers 16 wilayas, sur un linéaire total de 400 km, répartis sur 8 projets d'entretien périodique sur 48 km, 15 projets de renforcement de routes nationales sur 222 km, et 23 projets d'entretien de routes de wilaya sur 130 km. Parallèlement, il sera procédé au lancement de 17 projets de développement routier à travers 8 wilayas, sur un linéaire d'environ 147 km, ainsi que 14 ouvrages d'art, le dédoublement de routes sur 64 km, la modernisation de routes sur 47,5 km, la réalisation de voies de contournement sur 3,6 km ainsi que la réalisation de nouvelles routes sur 32,2 km, détaille le ministère.
Le programme comprend également le lancement de 22 nouveaux projets d'entretien routier, sur un linéaire total de 242 km, répartis sur 8 projets d'entretien périodique sur 48 km, 10 projets de renforcement de routes nationales sur 167 km et 4 projets d'entretien de routes de wilaya sur 26 km, précise le communiqué. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de « la poursuite de la concrétisation du programme national visant le développement, la modernisation et l'entretien du réseau routier national et de wilaya, le renforcement de ses capacités et l'amélioration de la qualité des services offerts aux usagers de la route, contribuant ainsi au développement économique et social et au renforcement de la connectivité entre les différentes régions du pays », selon le même communiqué.

H. B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

E-paiement en Algérie : la confiance, levier central de la transformation digitale

La confiance s'impose comme l'un des principaux leviers de développement du paiement électronique en Algérie, notamment dans le commerce en ligne. Dans un contexte marqué par l'accélération de la digitalisation des transactions, les start-up algériennes misent de plus en plus sur l'intégration de solutions à forte valeur ajoutée pour accompagner la transformation numérique des entreprises et rassurer les utilisateurs.
C'est le constat partagé par deux acteurs majeurs de la fintech nationale, Guiddini et PayPart, qui œuvrent à faire du paiement électronique une composante naturelle et sécurisée du parcours client. Pour Mourad Mechta, directeur général de la start-up fintech Guiddini, activant dans le paiement et les solutions numériques, le e-paiement ne doit plus être perçu comme une simple fonction isolée. Il doit devenir une "composante native des parcours numériques des entreprises". Selon lui, c'est en intégrant directement le paiement aux services numériques proposés par les entreprises que l'on pourra soutenir, à plus grande échelle, le développement du e-paiement en Algérie. Une vision qui dépasse la simple transaction pour en faire un élément structurant de la performance de l'entreprise.
L'enjeu de la sécurité est au cœur de cette démarche. M. Mechta souligne avoir suivi l'ensemble des procédures de tests, de certification et d'autorisation applicables au paiement national, en étroite collaboration avec la SATIM, le GIE Monétique et Algérie Poste. Un gage de conformité et de crédibilité.
Autre argument de confiance : la souveraineté des données. Le responsable affirme héberger ses solutions et leurs données dans le Cloud en Algérie, une démarche qui répond aux exigences de sécurité et de protection des données nationales. Avec un bilan déjà significatif, Guiddini revendique l'accompagnement de plus de 500 webmarchands dans leur digitalisation du paiement. Ses solutions sont déployées dans des secteurs variés : agences d'assurance, entreprises de distribution, hôtels, agences de voyages, e-commerçants ou encore centres de formation. La start-up a même participé à une opération à forte portée symbolique : la collecte digitale de la Zakat, réalisée en partenariat avec l'Office national de la Zakat et des Wakfs.
Pour l'avenir, Mourad Mechta relève une évolution favorable vers la digitalisation des transactions, soutenue par un cadre réglementaire incitatif et par la Stratégie nationale de transformation numérique 2025-2030. Le principal défi consiste désormais, selon lui, à transformer cette orientation stratégique en usages concrets, à travers des solutions simples et accessibles pour les entreprises et les citoyens. Il cite notamment l'intégration du paiement aux systèmes ERP, CRM et autres applications métiers, ainsi que le développement de solutions dédiées aux hôtels, restaurants et établissements de formation.
De son côté, Nassim Tchoulak, fondateur et directeur général de SARL PayPart, place lui aussi la confiance au centre de son modèle. Son entreprise est née d'un constat simple : de nombreux consommateurs algériens restent réticents à payer avant la réception d'un produit, par crainte de fraude ou de non-conformité.
Pour lever ce frein majeur du e-commerce, PayPart se positionne comme une interface sécurisée entre commerçant et consommateur. Grâce au paiement par cartes Edahabia et CIB, la transaction n'est validée au profit du vendeur qu'après réception et validation du produit par le client. Ce dernier dispose en outre d'un délai de 24 heures après réception pour déposer une réclamation et engager un litige.
Un mécanisme inspiré du tiers de confiance qui vise à rassurer le consommateur tout en permettant aux commerçants d'accéder au paiement électronique et d'élargir leurs ventes.
Pour M. Tchoulak, le e-commerce constitue un marché déterminant pour la progression des paiements numériques, parallèlement à la démocratisation de ces moyens de paiement dans certains services publics.
Le dirigeant identifie également l'accompagnement des commerçants comme un défi majeur, notamment pour les convaincre de l'intérêt économique de l'intégration du paiement électronique. La labellisation Start-up a, selon lui, permis de faire connaître le concept auprès de l'écosystème.
L'ambition est claire : contribuer au remplacement progressif du paiement à la livraison, encore dominant dans le e-commerce algérien, et renforcer les intégrations avec les plateformes marchandes, les services de livraison et d'autres acteurs spécialisés. La start-up prévoit d'étendre ses partenariats à plusieurs secteurs porteurs : hôtellerie, cosmétique, électronique, formation, abonnements et location saisonnière.

OPEP+

L'Algérie et six autres pays maintiennent leur production inchangée en décembre

L'Algérie et six autres pays de l'OPEP+ ont décidé hier, de maintenir inchangés leurs niveaux de production pour le mois de décembre, à la lumière de leur appréciation commune des conditions actuelles du marché pétrolier et de ses perspectives à court terme, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures.

Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle de coordination, tenue par visioconférence, par les sept pays de l'OPEP+ disposant de capacités d'ajustements volontaires de leur production pétrolière, dont l'Algérie qui était représentée par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, aux côtés des ministres chargés du pétrole de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie.

Cette réunion a été consacrée à l'examen de la situation du marché pétrolier international, notamment de ses perspectives d'évolution, ainsi qu'à l'évaluation de ses fondamentaux, dans un contexte marqué par les incertitudes et les évolutions de l'environnement économique et énergétique mondial, ajoute le communiqué.

En vertu de cette décision, le niveau de production de l'Algérie est maintenu à 1,007 million de barils par jour pour le mois de décembre prochain.

Les sept pays de l'OPEP+ ont, par ailleurs, réaffirmé leur engagement à poursuivre une coordination étroite et à maintenir un contact permanent afin de suivre attentivement les évolutions du marché pétrolier international et d'évaluer régulièrement ses conditions, indique-t-on.

La prochaine réunion ministérielle des sept pays de l'OPEP+ se tiendra le 29 novembre 2026, précise la même source.

LES COURS DU PÉTROLE ONT CLÔTURÉ EN HAUSSE VENDREDI

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, dont c'est le dernier jour de cotation, a progressé de 2,40 % à 117,64 dollars, au plus haut depuis début mai. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, a gagné 2,08 % à 104,12 dollars.

11 PAYS DE L'UE VONT LIBÉRER 42,6 MILLIONS DE BARILS DE PÉTROLE, DONT LA MOITIÉ DE GAZOLE, ISSUS DE LEURS RÉSERVES STRATÉGIQUES

Onze pays de l'Union européenne vont mettre sur le marché quelque 42,6 millions de barils de pétrole, dont la moitié de gazole, issus de leurs réserves stratégiques, suite à un engagement pris dans le cadre du G7, selon un communiqué publié jeudi.

Les 11 pays signataires de cet engagement sont : l'Allemagne, la France, la Grèce, le Danemark, la Belgique, le Luxembourg, le Portugal, la Lettonie, la Suède, les Pays-Bas et l'Italie. "Un volume de



42,6 millions de barils sera prélevé sur les réserves stratégiques de l'UE d'ici fin janvier 2027, dont 20,5 millions de barils de gazole", a précisé ce communiqué signé par onze pays de l'UE.

"Nous sommes en train de stabiliser au mieux les marchés du gazole à l'approche de l'hiver", a affirmé de son côté le commissaire européen à l'énergie Dan Jorgensen, à l'issue d'une réunion des ministres de l'Energie de l'UE à Luxembourg.

Les prix de l'énergie ont bondi, le litre de gazole dépassant à la pompe les 2,30 euros dans plusieurs pays de l'UE.

Hamza B.

SAÏD CHANEGRIHA:

« Préserver le legs des martyrs, un devoir et un engagement sacrés»

Le Général d'armée Saïd Chanegriha réaffirme l'attachement de l'ANP aux valeurs de la Révolution et insiste sur le renforcement des capacités de défense, l'adaptation aux nouvelles menaces et la préservation de l'unité nationale. Dans son message adressé aux personnels militaires à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, Saïd Chanegriha réitère l'engagement et la détermination de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), à rester fidèle aux valeurs des martyrs et à préserver la souveraineté nationale et les intérêts vitaux et stratégiques de l'État.

«LES FORCES ET LES MOYENS NE SONT QUE DES CHIFFRES»

Dans ce sillage, le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP souligne que préserver leur legs et concrétiser leur aspiration à bâtir un État fort et respecté constituent «un devoir et un engagement sacré pour tous les patriotes sincères». Évoquant la portée de la commémoration, il présente le rassemblement comme un moment symbolique permettant de revivre les instants décisifs qui ont précédé le déclenchement de la Révolution. Il rappelle la fierté et la confiance dans la victoire qui animaient ses premiers dirigeants et les combattants de l'ALN. Le 1er Novembre 1954, les premiers combattants ont défié la puissance coloniale malgré le déséquilibre des forces et des moyens. Leur volonté et leur esprit combatif ont prolongé le combat engagé par le peuple depuis les résistances populaires, fondées sur le refus de la soumission et la lutte pour le recouvrement de la souveraineté. Les déclencheurs de la Révolution ont ainsi démontré que «les forces et les moyens ne sont que des chiffres» et que les champs de bataille sont avant tout des lieux d'affrontement des volontés, où la victoire revient aux détenteurs du droit.

GÉNIE MILITAIRE

Chanegriha met aussi en avant le génie militaire des jeunes chefs de la Révolution qui, malgré leurs faibles moyens, ont donné aux généraux coloniaux des leçons de combat et de tactique. Leurs hauts faits sont étudiés dans des académies militaires à travers le monde. La Révolution a puisé ses racines dans les souffrances du peuple et son combat contre la présence coloniale. Les montagnes, les reliefs escarpés et les dunes du Grand-Sud restent, selon lui, les témoins des épopées des générations qui ont lutté pour l'indépendance et contribué à la lutte contre le colonialisme dans le monde. Le chef d'état-major évoque également l'ampleur des sacrifices consentis par le peuple algérien. Il rappelle que la barbarie coloniale avait fait, selon les chiffres cités dans son message, cinq millions six cent trente mille martyrs, en plus de centaines de milliers de blessés, de mutilés, de veuves, d'orphelins, de réfugiés et de personnes déplacées. Ces sacrifices ont constitué le lourd tribut payé pour recouvrer la souveraineté sur une terre dont les racines plongent dans les profondeurs de l'histoire. Une lecture objective de l'histoire nationale permet, selon lui, de comprendre le présent et d'anticiper l'avenir. Les sacrifices et les réalisations des générations précédentes doivent servir de repères pour appréhender les mutations et définir les orientations à suivre. La fidélité aux martyrs doit ainsi être un engagement permanent, qui ne saurait se limiter aux sentiments suscités par les commémorations ni aux discours dominés par l'émotion.

RENFORCER LES CAPACITÉS DE DÉFENSE

Ces rendez-vous doivent permettre de réaffirmer les objectifs, d'évaluer les réalisations et de faire des valeurs des aînés un principe d'action quotidienne. Il s'agit, souligne Chanehriha, de renouveler l'engagement à préserver leur legs et à concrétiser leurs aspirations, quelles que soient les difficultés et la nature des menaces. Le chef d'état-major a relevé la complexification des menaces et la diversification de leurs sources dans un environnement stratégique régional et international en mutation.

Il cite la pensée extrémiste, le terrorisme, la criminalité organisée transfrontalière et le trafic de drogue. Face à cet environnement, l'Algérie poursuit la définition de ses priorités à court, moyen et long termes, en prenant l'intérêt national comme seul repère pour déterminer et concrétiser ses objectifs légitimes. Ces orientations, précise-t-il, restent en cohérence avec les valeurs et les principes des générations qui ont libéré le pays, ainsi qu'avec les sacrifices consentis par le peuple algérien. Abordant les objectifs liés à la défense nationale, le général d'armée a réitéré la nécessité d'intensifier les efforts pour concrétiser les orientations stratégiques du projet national de renouveau, particulièrement celles relatives au renforcement de l'outil de défense. Il a inscrit cette démarche dans le cadre de la vision du président de la République, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale. Ces objectifs passent, explique-t-il, par l'amélioration de la capacité opérationnelle des forces armées et l'adaptation de leurs performances aux nouvelles formes de guerre et aux mutations du théâtre des opérations.

LA SOLIDARITÉ NATIONALE FACE AUX ÉPREUVES

Le développement des capacités militaires doit se poursuivre pour répondre aux évolutions sécuritaires et maintenir la disponibilité au plus haut niveau. Chanegriha évoque également les guerres hybrides, citant les campagnes de désinformation, les fausses nouvelles, la manipulation des faits et les actes de sabotage. Il a dénoncé les tentatives visant à jeter le doute sur les réalisations du pays et à entraver son développement.

Évoquant les incendies qui ont touché plusieurs régions du centre et de l'est du pays, le général d'armée estime que ces événements ne relevaient pas d'une simple catastrophe naturelle passagère, mais constituaient, selon ses termes, un nouvel épisode d'une série de complots criminels visant à freiner le développement de l'Algérie et à épuiser ses ressources. Il affirme que les auteurs de ces tentatives avaient cherché à briser la volonté des Algériens et à semer la division. Ces desseins ont échoué face à la mobilisation populaire et à la cohésion nationale.

«Ils ont misé sur la faiblesse et ont trouvé la force, misé sur la division et ont trouvé l'unité, misé sur la capitulation et ont trouvé un peuple uni, qui ne connaît pas l'impossible», déclare-t-il. Il salue la mobilisation des citoyens de différentes wilayas venus aider les populations touchées. Jeunes et personnes âgées, hommes et femmes ont ainsi illustré les valeurs de solidarité, de fraternité et d'unité nationale.

LES LIENS QUI UNISSENT LES ALGÉRIENS SONT PLUS FORTS QUE LES COMPLOTS ET LES TENTATIVES DE DIVISION

Cette mobilisation a démontré que l'Algérie est, selon Chanegriha, plus qu'une étendue géographique : une âme qui habite les cœurs et un lien de solidarité entre ses citoyens. La cohésion entre les citoyens, les éléments de l'ANP, les agents de la Protection civile et les différents corps de sécurité a ainsi démontré que l'unité nationale «n'est pas un simple slogan que nous répétons lors des cérémonies, mais une réalité profondément ancrée dans la conscience de chaque Algérien et de chaque Algérienne», affirme-t-il.

Pour lui, les liens qui unissent les Algériens sont plus forts que les complots et les tentatives de division. Les racines du peuple sont trop solides pour être ébranlées par une poignée de collaborateurs et de traîtres. La volonté des générations précédentes demeure capable de relever les défis et de poursuivre l'édification d'une Algérie nouvelle, forte et prospère, qui fait entendre sa voix dans les enceintes internationales. Le chef d'état-major rappelle enfin que l'histoire et la mémoire nationales constituent un fondement de l'action de l'ANP et une source de motivation pour ses personnels. Les enseignements du parcours de lutte du peuple doivent guider l'institution dans l'accomplissement de ses missions constitutionnelles, avec compétence et professionnalisme, afin de préserver les intérêts vitaux et stratégiques de l'État.

L'INSTITUTION MILITAIRE DEMEURERA LE REMPART CONTRE LES COMPLOTS ET LES TENTATIVES DE DÉSTABILISATION

Chanegriha rappelle également l'engagement moral de l'ANP envers l'ensemble des martyrs de l'Algérie, depuis les résistances populaires jusqu'à la Révolution de libération nationale, en passant par les martyrs du devoir national.

S'adressant aux personnels de l'institution, il les exhorte à faire preuve d'intégrité, de dévouement et d'abnégation, tout en renouvelant leur fidélité aux valeurs des martyrs.

Se disant convaincu de la capacité des éléments de l'ANP à relever les défis et à faire face aux menaces, le général d'armée réaffirme que l'institution militaire demeurera le rempart contre les complots et les tentatives de déstabilisation, ainsi que le garant de la souveraineté nationale, de l'unité territoriale et populaire et des valeurs républicaines. Il salue enfin les personnels déployés aux frontières, dans les montagnes et les étendues désertiques, convaincu de leur capacité à préserver la sécurité du pays.

R. N.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

« Novembre est un tournant historique décisif dont le message demeure éternel »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message à la Nation à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. Dans un message empreint de solennité, le Chef de l'Etat a tenu à rappeler que la célébration du 1er Novembre 1954 est avant tout une halte de déférence due aux sacrifices des valeureux martyrs et un moment de fierté pour le peuple algérien qui ravive le souvenir des souffrances endurées durant plus de cent trente années de colonisation.

Pour le président Tebboune, la colonisation qu'a subie l'Algérie demeure, par ses violations des principes moraux et des valeurs civilisationnelles, "une infamante tâche dans l'histoire de l'Humanité". Il a souligné que chaque parcelle de la terre sacrée porte les stigmates du crime et que chaque région du pays garde l'empreinte d'une épopée de résistance ininterrompue.

"Aux quatre coins du pays, une résistance ne cessait que pour qu'une autre lui succède, jusqu'à ce qu'Allah fasse advenir des hommes qui endurèrent les affres de l'oppression et des persécutions, subirent les arrestations et les emprisonnements et s'aguerrirent dans la lutte, pour proclamer le premier novembre comme un tournant historique décisif", a écrit le Président.

Le Chef de l'Etat voit dans la Révolution de Novembre le témoignage d'un peuple libre qui a payé le prix le plus lourd de son sang pour que l'Algérie vive digne et fière. Un sacrifice qui a fait de l'Algérie aux millions de martyrs un bastion du patriotisme authentique, forte de la cohésion de son peuple et des fondements de ses institutions.

Au-delà de la dimension mémorielle, le message présidentiel porte une forte connotation politique liée au contexte régional actuel. Le président Tebboune a établi un lien direct entre l'esprit de Novembre et les décisions souveraines de la nouvelle Algérie.

Il a ainsi évoqué "l'habilitation constitutionnelle et le consensus institutionnel consacrés dans le cadre de la coopération avec un pays frère et voisin" comme traduction du souci de préserver les intérêts vitaux du pays. Une allusion claire à l'approche anticipative adoptée par l'Algérie face à la situation dans la région, considérée comme l'un des fondements de la stratégie de sécurité nationale. Pour le Président, cette démarche s'inscrit dans le respect des exigences liées à la préservation de la stabilité, dans le cadre de laquelle la nouvelle Algérie mobilise ses ressources et ses potentialités, "en vertu de décisions politiques souveraines qui expriment l'esprit de Novembre".

Le message se veut ainsi un appel à la conscience collective. Cette commémoration renouvelée, dit le Président, "nous interpelle quant à l'impératif d'une prise de conscience des exigences de la préservation des intérêts supérieurs du pays".

En conclusion de son message, le président Tebboune s'est recueilli à la mémoire des âmes pures des martyrs, tout en adressant ses salutations et l'expression de toute sa considération aux moudjahidate et moudjahidine, priant Allah de leur prêter longue vie, santé et bien-être.





LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SE RECUEILLE À LA MÉMOIRE DES MARTYRS DE LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est recueilli, hier, au Sanctuaire du martyr à Alger, à la mémoire des martyrs de la glorieuse Guerre de libération nationale, à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954.

Le président de la République, accompagné de hauts responsables de l'Etat, a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des martyrs de la Révolution du 1er Novembre 1954.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ASSISTE À L'OPÉRA D'ALGER AU PREMIER CONCERT DE L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE INTERNATIONAL D'ALGER

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a assisté, samedi soir à l'Opéra d'Alger « Boualem Bessaïh », au premier concert de l'Orchestre philharmonique international d'Alger, et ce, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre.

Après l'écoute de l'hymne national, le président de la République a suivi cette première prestation de l'Orchestre philharmonique international d'Alger, en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du gouvernement ainsi que de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie.

Cet évènement, organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et placé sous le thème « L'Algérie … une symphonie immortelle », s'inscrit dans le cadre de la promotion du rayonnement culturel et artistique de l'Algérie et de la mise en valeur de son patrimoine musical. A rappeler que la décision de création de cet orchestre a été prise par le président de la République lors d'une réunion précédente du Conseil des ministres. Ce projet a bénéficié de l'attention des hautes autorités du pays en tant qu'initiative culturelle stratégique visant à développer la musique symphonique et à renforcer la visibilité de l'Algérie sur la scène culturelle internationale.

Composé de 70 musiciens, l'orchestre philharmonique international d'Alger, est dirigé par le maestro Amine Kouider, qui assure la supervision artistique, musicale et administrative de ce projet national.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE HONORÉ

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est honoré, à l'occasion du premier concert de l'Orchestre philharmonique international d'Alger.

Avant ce premier concert du genre en Algérie, le président Tebboune a écouté un exposé concernant la création de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie, présenté par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération.

« À l'issue de cet exposé, Monsieur le Président a salué cette grande réalisation culturelle placée sous la direction du maestro Amine Kouider, tout en donnant ses instructions pour que le développement économique actuel de l'Algérie soit accompagné d'un essor culturel et artistique dans tous les domaines, afin que l'Algérie renoue avec son glorieux passé ancré dans l'histoire », indique un communiqué de la Présidence de la République.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SIGNE UN DÉCRET PRÉSIDENTIEL PORTANT GRÂCE AU PROFIT DE 5.539 DÉTENUS

Le président Tebboune, a signé, ce samedi, un décret présidentiel portant grâce au profit de 5539 détenus, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre, indique un communiqué de la Présidence de la République. « A l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, et en application des dispositions de la Constitution, notamment ses articles 91 (8) et 188, et après consultation du Conseil supérieur de la magistrature, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, samedi 31 octobre 2026, un décret présidentiel portant grâce au profit de 5539 détenus.

Bénéficient de cette grâce présidentielle les personnes détenues ou non détenues, ayant fait l'objet d'une condamnation définitive à la date de signature du décret de grâce, et dont la peine prononcée ou le reliquat de peine est égal ou inférieur à vingt-quatre (24) mois. Sont exclus du bénéfice de ce décret de grâce les personnes condamnées par les juridictions militaires, ainsi que celles condamnées dans des affaires de terrorisme, de trahison, d'espionnage, d'homicide volontaire, de trafic de drogue, d'évasion, de meurtre ou d'agression sur ascendants, de délits et de crimes d'atteinte à la pudeur, avec ou sans violence, sur mineur, de viol, ainsi que pour toutes les infractions prévues par la loi 06-01 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, la falsification de monnaie, la contrebande et les infractions à la législation et à la réglementation relatives aux changes et aux mouvements de capitaux », lit-on dans le communiqué.

Hamza B.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS À TIPASA :

Supervision de la mise en service de deux projets

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a supervisé à Tipasa, la mise en service de deux projets relevant de son secteur, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya.



Accompagné du wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoulia, le ministre s'est rendu dans la commune de Fouka pour inaugurer le projet de modernisation de l'autoroute reliant Douaouda à Bou Ismail, sur une distance de 10 kilomètres dans les deux sens, à partir de la limite de la wilaya d'Alger. Les travaux comprenaient la réfection du revêtement de la route en béton, la réalisation du terre-plein central (TPC) en béton, l'élargissement des ouvrages d'art, la mise en place de réseaux d'évacuation des eaux pluviales et l'installation d'un éclairage public le long de l'axe. Ce projet revêt une importance capitale compte tenu de son rôle dans l'amélioration de la fluidité du trafic sur le littoral de la wilaya de Tipasa, dans la réduction des embouteillages, notamment aux heures de pointe et pendant la saison estivale, ainsi que dans le renforcement des conditions de sécurité routière et la diminution de la durée des trajets entre Alger et la wilaya de Tipasa. Il contribuera également à soutenir la dynamique économique et touristique de la région, d'après les informations fournies sur place. Dans la commune de Douaouda, M. Djellaoui a supervisé la mise en service d'un projet de reconstruction d'un pont sur la route nationale RN11, au point kilométrique 146+34. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du programme national élaboré par le secteur des travaux publics à l'occasion de la commémoration du 72ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. Ce programme prévoit la mise en service et le lancement de 95 projets dans 24 wilayas, pour une longueur totale estimée à 853,5 kilomètres. Il vise à développer et à moderniser le réseau routier national et les chemins de wilaya, à renforcer leurs capacités et à améliorer la sécurité routière. Par ailleurs, le ministre a inspecté le chantier de construction d'un échangeur sur l'autoroute reliant Bou Ismaïl à Cherchell, dans la commune de Tipasa. Au siège de la wilaya, le ministre a assisté à une présentation de la directrice des travaux publics sur la situation du secteur. Celle-ci a fait le point sur les projets en cours, leur avancement, ainsi que sur les perspectives d'avenir et les priorités visant à développer les infrastructures, à renforcer le réseau routier et les équipements de base de la wilaya.

PÔLE UNIVERSITAIRE D'EL TARF:

Nouvelle dynamique de développement dans la wilaya

À El Tarf, 2.000 lits seront bientôt livrés et les travaux du pôle universitaire, relancés avec Cosider, entrent dans la dernière ligne droite. À mesure que s'esquissent les contours des grands chantiers structurants dans l'Est du pays, la wilaya d'El Tarf s'impose une fois de plus comme le théâtre d'une dynamique de développement sans répit. Au cœur de cette effervescence, le secteur de l'enseignement supérieur franchit une étape décisive avec la mise en service prochaine de 2.000 lits et l'impulsion résolue donnée à l'achèvement du pôle universitaire. Loin de la bureaucratique, la réalité sur le terrain témoigne d'une volonté de fer : doter la wilaya d'El Tarf d'infrastructures universitaires de pointe, capables de répondre aux besoins croissants d'une population estudiantine en constante expansion. Le projet du nouveau pôle universitaire ne se lit pas seulement à travers le prisme de la brique et du mortier ; il incarne le pivot central d'une stratégie globale visant à hisser la qualité des prestations pédagogiques et des œuvres universitaires vers les standards d'excellence exigés. Sur le terrain donc, avec ses 6.000 places pédagogiques et ses 3.500 lits inscrits à l'origine dans le projet global, cette infrastructure stratégique s'apprête à tourner une page décisive. L'entrée en service imminente d'une structure d'hébergement flambant neuve de 2.000 lits vient corroborer cette dynamique d'achèvement. Un pas de géant qui permettra non seulement de juguler le déficit en matière d'hébergement, mais offrira également un cadre de vie propice à l'épanouissement des étudiants.

UN CHANTIER RELANCÉ AVEC COSIDER

Tout n'a pourtant pas été un long fleuve tranquille. Le projet a eu son lot de soubresauts, marqué par des aléas de parcours et des contraintes techniques qui ont dicté un arrêt momentané des travaux avant qu'une relance vigoureuse ne soit ordonnée. L'attribution du chantier à l'entreprise Cosider a marqué un tournant salutaire, remettant la machine en marche dans le cadre d'un suivi rigoureux et d'une cadence redoublée. L'enjeu est de taille car il s'agit d'achever les lots restants dans le strict respect des cahiers des charges, en veillant à ce que chaque mètre carré réponde aux normes techniques les plus exigeantes. Pour les autorités locales et les maîtres d'œuvre, le mot d'ordre est : plus de place aux atermoiements. La priorité absolue demeure la livraison intégrale du projet, conjuguant la réception des infrastructures pédagogiques à l'achèvement concomitant des structures d'accompagnement.

LE RÔLE MOTEUR DE L'UNIVERSITÉ DANS LA RÉGION

Au-delà des chiffres et des bilans d'étape, l'Université Chadli-Bendjedid d'El Tarf confirme, jour après jour, son rôle moteur dans la dynamisation socio-économique et culturelle de la région. Loin de se cantonner à sa mission académique traditionnelle, l'institution universitaire s'affirme comme un véritable vivier de compétences, un laboratoire d'idées et un partenaire incontournable des acteurs du développement local. L'ouverture de nouveaux espaces dédiés à l'innovation, à la recherche scientifique et aux activités culturelles et sportives traduit cette volonté d'ancrer l'université dans son environnement immédiat. En offrant aux étudiants un cadre global favorisant l'émergence d'initiatives et de projets innovants, le pôle universitaire d'El Tarf se positionne résolument en pôle d'excellence, capable de générer de la valeur ajoutée et de répondre aux défis économiques de l'heure. Entre la réception imminente des nouveaux lits et l'accélération de la cadence sur le front des infrastructures pédagogiques, El Tarf s'apprête à écrire un nouveau chapitre de son histoire universitaire au profit de la communauté estudiantine.

BOUMERDÈS :

Colloque sur les biens wakfs et l'économie solidaire

Un colloque à Boumerdès a étudié comment faire des biens wakfs un levier d'investissement et alléger la pression sur le budget de l'État. L'Algérie s'apprête à engager une nouvelle démarche économique fondée sur la solidarité, visant à transformer le secteur des wakfs en un véritable levier d'investissement, susceptible de contribuer au financement du Trésor public et d'alléger la pression sur le budget de l'État. Là, il faut savoir que les transferts sociaux représentent actuellement près de 25 % du montant global des dépenses annuelles de l'État. C'est dans cette perspective qu'un colloque national organisé par l'Université M'hamed-Bougara de Boumerdès a été consacré à l'étude des moyens d'institutionnaliser le wakf en tant que mécanisme de financement du développement durable. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une démarche gouvernementale globale visant à valoriser et à récupérer le patrimoine national des biens wakfs, qui comprend notamment des milliers de mosquées, d'annexes, de zaouïas ainsi que des biens immobiliers à vocation d'investissement recensés à travers le pays. Organisée par le laboratoire de recherche sur l'avenir de l'économie algérienne hors hydrocarbures, cette rencontre a réuni plusieurs experts et responsables autour de nouvelles approches économiques visant à institutionnaliser le wakf en tant que composante du « troisième secteur », appelé à contribuer au soutien de l'économie nationale et à la réduction des charges financières pesant sur le Trésor public.

POUR UN SYSTÈME ÉCONOMIQUE DURABLE

Le directeur général de l'Office national des wakfs et de la zakat, Mohamed Bouziane, a affirmé que l'Algérie s'oriente vers une transformation structurelle du système des biens wakfs. Il s'agit, selon lui, de dépasser la conception traditionnelle du wakf, jusque-là limitée à une pratique caritative individuelle, pour en faire un système économique et civilisationnel durable, constituant un pilier essentiel de l'économie sociale et solidaire. Bouziane a également indiqué que plus de 16.000 biens wakfs à vocation d'investissement sont actuellement recensés à l'échelle nationale. La nouvelle stratégie vise à valoriser ce patrimoine et à le rendre économiquement productif, parallèlement à une coordination interministérielle destinée à récupérer et à assainir le portefeuille immobilier relevant du domaine des wakfs. Il a fait état du recensement d'environ 22.000 mosquées, ainsi que de nombreuses zaouïas, cimetières et autres biens wakfs, qui pourraient être transformés en actifs productifs générant des revenus durables.

RENOUVELLEMENT DU CADRE JURIDIQUE

De son côté, le professeur docteur Mohamed Boukhalal, membre du Haut-Conseil islamique et expert international en finance islamique, a souligné que le cadre juridique régissant les wakfs avait connu une avancée importante avec la promulgation de la loi n° 25-06 du 19 juillet 2025. Selon lui, ce texte établit des bases opérationnelles claires pour rationaliser les investissements des biens wakfs, à travers le modèle du « wakf croissant », qui repose sur la gestion des actifs existants et la réaffectation des revenus collectés à des projets productifs. Ces derniers doivent permettre de générer des ressources durables tout en protégeant le patrimoine wakf contre les risques économiques. Les participants au colloque ont, par ailleurs, insisté sur l'importance d'évoluer vers un mode de gestion mixte de l'Office national des wakfs et de la zakat, fondé sur l'association des investisseurs privés et des groupements de donateurs (waqifs), aux côtés des ministères des Affaires religieuses, des Finances et des Affaires sociales. Sur le plan de la modernisation administrative et législative, les intervenants ont indiqué que les autorités avaient retiré aux directions des affaires religieuses des wilayas la gestion et l'investissement des biens wakfs, pour transférer cette mission à l'Office national des wakfs et de la zakat. Celui-ci sera chargé de leur gestion selon une approche économique et en confiant sa gestion à des institutions à caractère sociétal, placées sous la tutelle de l'État.

Cette nouvelle orientation prévoit l'ouverture du secteur à des projets autofinancés, à l'image de la construction d'équipements wakfs auxquels seront intégrés des locaux commerciaux. Les revenus générés par leur exploitation permettront de couvrir les dépenses d'entretien et les charges salariales.

Enfin, à la clôture du colloque, les participants ont annoncé la publication prochaine des décrets exécutifs relatifs à la nouvelle loi sur les wakfs (25-06). Ces textes, actuellement en phase de finalisation, font l'objet d'une coordination entre les différents secteurs ministériels concernés.

SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie exprime son « profond regret » après l'échec du renouvellement de la MINURSO et dénonce un projet biaisé

L'Algérie a exprimé son profond regret suite à la non renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (MINURSO).



Dans un communiqué officiel publié hier, par le ministère des Affaires étrangères, Alger a affirmé que l'extrême partialité qui a entaché le projet de résolution soumis au Conseil de sécurité a rendu cette issue inévitable.

Le projet, souligne le communiqué, a penché de manière excessive et flagrante en faveur d'une partie au détriment de l'autre, à savoir en faveur du Maroc au détriment du Front Polisario, au point qu'il ne pouvait plus, en aucun cas, être considéré comme une base sérieuse pour parvenir à un règlement juste et durable du conflit au Sahara Occidental.

Le ministère a indiqué qu'avant la présentation du projet au vote, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, avait adressé des messages officiels aux membres du Conseil de sécurité pour attirer leur attention sur les conséquences extrêmement graves de l'évolution de la manière de traiter le conflit au Sahara Occidental.

Il les a avertis, en particulier, des risques liés à l'adoption d'une résolution visant à consacrer un fait accompli dans le territoire et à légitimer une situation fondée sur l'occupation, au détriment du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Malgré les amendements apportés au texte, ajoute le communiqué, sa version finale a vidé le droit à l'autodétermination de son contenu, en adoptant le plan d'autonomie proposé par le Maroc, sous sa prétendue souveraineté sur le Sahara Occidental, comme base unique des négociations. Une approche qui réduit considérablement l'éventail des options offertes aux deux parties et préjuge des résultats du processus politique, alors que le règlement du conflit doit permettre au peuple sahraoui d'exercer librement son droit à l'autodétermination.

Le ministère a affirmé que la suppression de la lettre « R », qui symbolise le terme « Référendum » de l'acronyme de la MINURSO, constitue un signal politique préoccupant. Cela implique, d'emblée, l'exclusion de l'option du référendum qui a été historiquement liée au mandat de la Mission et à l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination.

De même, contrairement à l'approche adoptée dans la résolution 2797, ledit projet prive le Front Polisario, représentant légitime et unique du peuple sahraoui, de la possibilité de présenter ses propres visions et idées concernant la recherche d'une solution juste et durable, dans le cadre du processus de négociation.

Le communiqué souligne que ce projet ouvrait la voie à une transformation progressive de la nature du conflit au Sahara Occidental, d'une question de décolonisation en une problématique à caractère essentiellement humanitaire, pour laquelle il faudrait rechercher des solutions durables. Or, la solution durable en matière de décolonisation reste, par nature, indissociablement liée à l'exercice par le peuple concerné de son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination.

Le ministère des Affaires étrangères a également relevé que ce projet a dénaturé le processus de décolonisation, légitimé l'acquisition de territoires par la force, vidé le droit d'un peuple à l'autodétermination de sa substance et l'a dépouillé du mécanisme à même de le concrétiser. Pour toutes ces raisons réunies, il ne pouvait être considéré comme un cadre valable pour mener des négociations fructueuses, ni comme apte à servir l'objectif d'établir la sécurité et la stabilité dans la région.

L'Algérie a réitéré son attachement à parvenir à une solution politique juste, durable et acceptable par les deux parties, garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination, conformément aux principes et objectifs de la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes de l'ONU.

ÉCHEC DE LA RÉSOLUTION AMÉRICAINE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ : LA RUSSIE BLOQUE LE DIKTAT ET LE POLISARIO SALUE UNE VICTOIRE DU DROIT

C'est un revers cinglant pour la diplomatie américaine et un camouflet pour le plan d'autonomie marocain. Le Conseil de sécurité de l'ONU n'a pas adopté le projet de résolution présenté par les Etats-Unis sur le Sahara Occidental, un texte jugé partial et dangereux qui tentait d'imposer une solution au détriment du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Un veto russe fait échouer, ce vendredi, le projet de résolution sur le Sahara occidental soumis au vote des membres du Conseil de sécurité de l'ONU.

Le résultat du vote a été de 11 voix pour, avec l'opposition de la Russie par l'exercice du droit de veto et l'abstention de 3 membres. Par conséquent, le projet de résolution américain n'a pas été adopté en raison de l'utilisation du droit de veto par un membre permanent du Conseil (la Russie).

Face à cette manœuvre, la Fédération de Russie a assumé pleinement son rôle de garante du droit international en s'opposant fermement à ce texte. Une position courageuse saluée par le Front Polisario.

Le représentant du Front Polisario chargé du référendum auprès des Nations Unies, Sidi Mohamed Omar, a indiqué que le Front Polisario se félicite du fait que le Conseil de sécurité n'ait pas adopté le projet de résolution américain. À cet égard, il a exprimé sa profonde reconnaissance et sa gratitude à la Fédération de Russie pour s'être opposée à ce texte, tout en remerciant également la Chine, le Pakistan et la Somalie pour s'être abstenus lors du vote.

Le Front Polisario réaffirme qu'il maintient ses positions de principe sur les droits inaliénables du peuple sahraoui dont le droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Aucune résolution biaisée ne pourra enterrer le référendum, seule solution juste et légale prévue par l'ONU.

Il a souligné que la position de principe adoptée par Moscou envoie un message fort à tous ceux qui tentent de saper les fondements du processus de paix au Sahara occidental, parrainé par les Nations unies. Cette position rappelle également, avec clarté, que le droit international, la justice et une paix durable ne sauraient être sacrifiés au profit d'intérêts politiques conjoncturels ou d'accords fondés sur une logique de marchandage.

Le représentant a réaffirmé, vendredi, que le droit du peuple sahraoui à une existence libre et souveraine est un droit inaliénable et non négociable. Lors d'une rencontre du diplomate sahraoui avec des médias internationaux au siège des Nations unies à l'issue de la réunion du Conseil de sécurité sur la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), le diplomate sahraoui a noté que le Conseil de sécurité n'était pas parvenu à adopter une nouvelle résolution sur la Mission.

Il a précisé que la direction sahraouie examine actuellement cette évolution et qu'une déclaration clarifiant la position de la partie sahraouie sera publiée en temps opportun. Il a souligné que le projet de résolution américain omet manifestement de prendre en compte les préoccupations fondamentales et légitimes soulevées par le Front Polisario, ainsi que les observations objectives et les propositions avancées par plusieurs membres du Conseil de sécurité.

UN DROIT CONSACRÉ PAR LES RÉSOLUTIONS PERTINENTES DES NATIONS UNIES

Le représentant du Front Polisario a ajouté que tant par son contenu que par son approche, ce projet de résolution constitue un grave écart par rapport aux principes établis du droit international, notamment ceux qui régissent la question du Sahara occidental en tant que problème de décolonisation. En tentant de prédéterminer le cadre des négociations et d'un règlement définitif, ce projet de résolution porte atteinte au libre exercice, par le peuple sahraoui, de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance— un droit consacré par les résolutions pertinentes des Nations unies. Par ailleurs, en cherchant à «légitimer» l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc, ce projet de résolution compromet non seulement les fondements du processus de paix mené par l'ONU, mais crée également un dangereux précédent qui menace la paix et la sécurité, tant au niveau régional qu'internation

ONU : L'EXPOSITION SUR L'EXIL SAHRAOUI PROLONGÉE JUSQU'EN NOVEMBRE

Le Secrétariat de l'ONU autorise la prolongation de l'exposition photographique dédiée à la résilience et à l'exil du peuple sahraoui jusqu'au 4 novembre.

LE SECRÉTARIAT DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES A AUTORISÉ, VENDREDI, LA RÉOUVERTURE DE

L'exposition photographique « 50 ans, 50 visages : l'exil sahraoui – une vie de résilience », prolongeant sa présentation jusqu'au 4 novembre prochain, rapporte l'agence de presse sahraouie (SPS).

UN BRAS DE FER DIPLOMATIQUE SUR FOND DE MANŒUVRES MAROCAINES

Cette décision intervient au terme d'un bras de fer diplomatique provoqué par de vaines tentatives d'obstruction de la part de la représentation diplomatique marocaine. Inaugurée officiellement le 27 octobre dernier, simultanément avec les délibérations du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Sahara occidental, cette manifestation culturelle et mémorielle est organisée par le bureau new-yorkais d'Oxfam.

Le point d'orgue de cet évènement fut la table ronde de haut niveau intitulée « Autodétermination, responsabilité humanitaire et avenir du peuple du Sahara occidental », organisée le 28 octobre, réunissant diplomates, acteurs humanitaires et militants de la société civile. Cependant, l'exposition a été temporaire démantelé par la mission marocaine, avant d'être à nouveau ouverte aux visiteurs, grâce à une forte mobilisation diplomatique en faveur de la légitimité internationale et des droits fondamentaux du peuple sahraoui. Le Secrétariat de l'ONU avait ordonné la réouverture immédiate de l'exposition et la prolongation de son calendrier initial.

LA CENSURE MAROCAINE SE RETOURNE CONTRE SES AUTEURS

Loin d'atteindre son objectif d'étouffement, la manœuvre de censure marocaine s'est retournée contre ses instigateurs, conférant à l'événement une visibilité médiatique accrue et attirant un nombre record de diplomates, de journalistes et d'observateurs désireux de découvrir les cinquante clichés réalisés par le photographe sahraoui Adad Ammi.

A travers ces œuvres, combinant art visuel, récits de vie et documents d'archives, l'exposition met en lumière un demi-siècle de résilience, de souffrances et d'aspirations légitimes du peuple sahraoui face aux réalités de l'exil.

LE 1ER NOVEMBRE 1954

L'aboutissement d'une chaîne de ruptures, de deuils et de décisions pour un projet politique national

Par Salah Lakoues

Le 1er Novembre 1954 n'est pas une date qui surgit du néant. Ce n'est ni une explosion de colère spontanée, ni l'aventure isolée de quelques militants.



C'est l'aboutissement d'une chaîne de ruptures, de deuils et de décisions, où la mémoire des massacres coloniaux s'est progressivement transformée en organisation clandestine, puis en projet politique national. Derrière les premières armes et la voix diffusée depuis Le Caire, il y a des années de préparation, des réseaux, des hommes — et surtout une articulation exceptionnelle entre deux figures complémentaires : Mohamed Boudiaf, l'architecte de l'intérieur, et Ahmed Ben Bella, l'architecte de l'extérieur. Comprendre le 1er Novembre, c'est comprendre comment une revendication d'indépendance est devenue une guerre de Libération nationale, et comment cette guerre a abouti, huit ans plus tard, à une victoire politique et diplomatique consacrée par les Accords d'Évian.

SÉTIF 1945 : LA MÉMOIRE QUI DEVIENT POLITIQUE

La matrice de la rupture se trouve dans les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata de mai 1945. La répression féroce qui suit les manifestations du 8 mai brise les illusions sur la voie légale. Pour toute une génération de militants, Sétif ne fut pas seulement un drame : ce fut une leçon politique. Elle enseigna que le système colonial ne céderait pas volontairement, et que la libération exigerait une action organisée. La mémoire du massacre devient ainsi un facteur de politisation : elle transforme le deuil en conscience historique et nourrit une interrogation stratégique — comment faire de la volonté d'indépendance une force capable de remettre en cause l'ordre colonial ?

L'OS : L'ÉCOLE DE LA CLANDESTINITÉ

La réponse prend forme en février 1947 avec la création de l'Organisation spéciale (OS) , structure clandestine chargée de préparer les conditions d'une lutte armée. L'OS ne fut pas un simple groupe armé : elle fut une école de clandestinité, de discipline et de responsabilité. Elle fournit à la future Révolution ses cadres, ses réseaux, ses méthodes et sa culture du secret. En son sein se formèrent des hommes comme Ahmed Ben Bella, Hocine Aït Ahmed et Mohamed Boudiaf, qui acquirent une expérience décisive de l'action clandestine.

L'OS prouva sa capacité opérationnelle avec l'attaque de la Grande Poste d'Oran, le 5 avril 1949. L'opération, préparée pendant des mois, rapporta 3,178 millions de francs destinés à l'achat d'armes. Ben Bella participa à la reconnaissance des lieux, déguisé en agent postier. Au-delà du butin, Oran démontra que la clandestinité pouvait frapper l'appareil colonial, financer la lutte et préparer matériellement la Révolution.

BEN BELLA : DE LA PRISON À L'EXIL, LA CONTINUITÉ DE L'OS

Après le retrait d'Aït Ahmed, Ben Bella prend la tête de l'OS. Mais en mai 1950, il est arrêté à Alger et condamné à sept ans de prison. Il s'évade le 16 mars 1952. Son exfiltration vers la France est organisée par Didouche Mourad, qui utilise un faux passeport et un passage par la mer. Ben Bella séjourne alors à Paris pendant trois à quatre mois dans la clandestinité, pris en charge par des réseaux de soutien algériens.

C'est à Paris que se tient, en 1952, une réunion décisive avec Mohamed Boudiaf et Ali Mahsas. À l'issue de cette rencontre de trois jours, Boudiaf est chargé de rassembler les membres de l'OS en Algérie, tandis que Ben Bella transmet son héritage : réseaux, méthodes et légitimité clandestine. Cette coordination parisienne est le véritable point de départ de la relance. Ben Bella gagne ensuite la Suisse (où il reste environ un mois et demi comme ouvrier), puis rejoint Le Caire en août 1953, pour organiser, avec Aït Ahmed et Khider, le soutien logistique et diplomatique de la future insurrection.

BOUDIAF : L'ARCHITECTE DE L'INTÉRIEUR

Pendant que Ben Bella prépare l'extérieur, Mohamed Boudiaf incarne la rupture à l'intérieur. Ancien cadre de l'OS, il est de ceux qui refusent l'enlisement du MTLD. Le 23 mars 1954, il fonde avec Mostefa Ben Boulaïd le Comité Révolutionnaire pour l'Unité et l'Action (CRUA) , qui acte la rupture avec la voie légale. En juin 1954, il est le pivot de la Réunion des 22 à El Madania, où la décision collective de déclencher l'insurrection est prise. Il forme ensuite, avec Ben Boulaïd, Didouche Mourad, Larbi Ben M'hidi, Rabah Bitat et Krim Belkacem, le Comité des Six, qui planifie les opérations. C'est ce groupe qui fixe la date du 1er Novembre lors de la réunion de Pointe-Pescade, le 23 octobre 1954. Boudiaf n'est pas un simple participant : il est l'initiateur et le coordonnateur de la décision.

BERNE, ÉTÉ 1954 : LA FUSION DES DEUX LÉGITIMITÉS

La rencontre de Berne, durant l'été 1954, est le moment où les deux trajectoires se rejoignent. Profitant de la Coupe du monde de football pour brouiller les pistes, Boudiaf et les émissaires de l'intérieur retrouvent Ben Bella, Aït Ahmed et Khider. Cette réunion n'est pas une confrontation, mais une fusion stratégique : l'intérieur garde le commandement opérationnel et la connaissance du terrain ; l'extérieur assure la logistique, l'armement, la diplomatie et la diffusion de la proclamation. Ben Bella transmet à Boudiaf l'emplacement des caches d'armes préparées sous l'OS, assurant une continuité matérielle entre l'avant-garde clandestine des années 1940 et le FLN de 1954. Après la réunion de Pointe-Pescade, Boudiaf repart pour la Suisse. Depuis Berne, il adresse le 29 octobre 1954 une lettre historique à Ben Bella, Aït Ahmed et Khider : « la circoncision aura lieu le 1er novembre à 1H (31 au soir) » . Ce message scelle le passage à l'acte et officialise la coordination entre l'intérieur et l'extérieur.

LA PROCLAMATION : DONNER UN SENS POLITIQUE AUX ARMES

Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954, les opérations armées sont déclenchées. Mais la Révolution ne se limite pas à la force : elle s'explique au monde. La Proclamation du 1er Novembre fixe un but clair : l'indépendance nationale et la restauration d'un État algérien souverain, démocratique et social. Le texte est confié à Boudiaf, qui le remet à Ben Bella à Berne. C'est depuis Le Caire, sur les ondes de Radio Sawt al-Arab, que Ben Bella lit la proclamation dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954. Cette diffusion transforme des actions localisées en une déclaration politique solennelle entendue dans le monde arabe et au-delà.

L'OFFRE DE NÉGOCIATION : LA MAIN TENDUE ET LE RAPPORT DE FORCE

L'un des aspects les plus remarquables de la Proclamation est son offre de négociation. Loin d'être un simple appel à la guerre, elle constitue une véritable plateforme politique et diplomatique, démontrant que le FLN se posait dès le premier jour en acteur rationnel, prêt à discuter d'une paix juste.

Le FLN conditionne l'ouverture de toute discussion à la reconnaissance, par la France, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Si cette condition est acceptée, il propose une « plateforme honorable de discussion » articulée autour de trois exigences fondamentales :

La reconnaissance de la nationalité algérienne : Elle exige une déclaration officielle abrogeant les édits et lois qui faisaient de l'Algérie une « terre française », en déni de son histoire, de sa langue et de sa religion.

• L'ouverture de négociations sur la base de la souveraineté : Les discussions doivent se tenir avec les « porte-parole autorisés du peuple algérien » et avoir pour base la reconnaissance de la « souveraineté algérienne, une et indivisible » . La création d'un climat de confiance : Cela passe par la libération de tous les détenus politiques, la levée des mesures d'exception et l'arrêt des poursuites contre les combattants.

En contrepartie, le FLN s'engage, en cas d'accord, à respecter un certain nombre d'intérêts français légitimes :

Respect des intérêts acquis : Les intérêts « culturels et économiques, honnêtement acquis » seront préservés, ainsi que les personnes et les familles françaises. Liberté de choix pour les Français d'Algérie : Ceux qui souhaitent rester auront le choix entre conserver leur nationalité française (et être considérés comme étrangers) ou opter pour la nationalité algérienne, avec les mêmes droits et devoirs.

Définition des liens futurs : Les relations entre la France et l'Algérie seront redéfinies sur une base d'égalité et de respect mutuel, par un accord entre les deux puissances.

Cette ouverture n'est pas une faiblesse, mais une manœuvre politique et diplomatique profonde. Elle visait à désamorcer la propagande coloniale qui présentait le FLN comme une simple bande de « rebelles » violents et irrationnels ; à placer la France face à ses responsabilités : en proposant la paix, le FLN rejetait sur elle la responsabilité de la poursuite de la guerre ; et à internationaliser la cause en se posant comme un interlocuteur crédible et raisonnable, ce qui facilitera plus tard son offensive diplomatique à l'ONU. En définitive, cette offre révèle la maturité politique du FLN : la lutte armée était conçue comme un moyen pour contraindre la France à reconnaître la souveraineté algérienne et à négocier, et non comme une fin en soi.

LA RÉCEPTION INTERNATIONALE : DU SILENCE FRANÇAIS À L'ÉCHO ARABE

En France, la réception est d'abord marquée par le déni. Le ministre de l'Intérieur François Mitterrand parle de « déclaration de circonstance ». La presse parisienne sous-estime l'événement, la droite dénonce un « complot étranger », et la classe politique refuse d'y voir une revendication nationale. Le 1er Novembre ne deviendra une « journée historique » dans la conscience française qu'avec l'enlisement du conflit.

Dans le monde arabe, en revanche, l'écho est immédiat. La Proclamation est diffusée par Radio Sawt al-Arab, et les États arabes reconnaissent le FLN comme représentant légitime du peuple algérien. L'Égypte de Nasser offre un soutien indéfectible, et la Ligue arabe s'engage en faveur de l'indépendance. La question algérienne commence à dépasser le cadre strictement intérieur.

LA BATAILLE DIPLOMATIQUE DU FLN À L'ONU

Fort de cette dynamique, le FLN engage une véritable guerre d'usure diplomatique à l'ONU. Sa stratégie : briser le blocus français qui veut réduire la lutte à une « affaire intérieure ». La délégation extérieure du Caire (Aït Ahmed, Khider, Ben Bella) courtise les pays arabes, puis s'ouvre au bloc afro-asiatique. La Conférence de Bandung (avril 1955) est un tournant : le FLN y obtient une résolution soutenant le droit des peuples algérien, tunisien et marocain à l'autodétermination. Le 30 septembre 1955, la question algérienne est inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'ONU. La France crie à l'ingérence, mais la cause algérienne a gagné sa première bataille pour la légitimité internationale. Le travail de réseaux, comme celui d'Abdelkader Chanderli à New York, permet d'établir des liens avec la presse et les syndicats américains, et d'inspirer le discours de John F. Kennedy en faveur de l'indépendance algérienne en 1957. En 1960, l'ONU reconnaît finalement « le droit du peuple algérien à la libre détermination et à l'indépendance ».

LA GUERRE PORTÉE SUR LE SOL FRANÇAIS : UN FAIT UNIQUE DANS LE MONDE

La capacité du FLN à porter la guerre au cœur de la France métropolitaine constitue un fait unique dans l'histoire des mouvements de libération. La Fédération de France du FLN a mis en place une structure tentaculaire, collectant l'impôt révolutionnaire et menant des attentats contre les forces de l'ordre. Cette stratégie a brisé le tabou de l'invulnérabilité métropolitaine et a directement précipité la chute de la Ive République.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Le couvre-feu à Paris illustre parfaitement cette réalité. Le 4 octobre 1961, le préfet de police Maurice Papon impose un couvre-feu visant spécifiquement les « Français musulmans d'Algérie » en région parisienne. Cette mesure était une réponse directe à la reprise des attentats du FLN. Le FLN a répondu par une manifestation pacifique le 17 octobre 1961, qui a été sauvagement réprimée. L'historienne Sylvie Thénault précise d'ailleurs que des couvre-feux similaires avaient déjà été instaurés à Paris dès 1958 pour lutter contre le FLN. Cette pression intérieure, conjuguée à la victoire politique et diplomatique du FLN, a rendu la négociation inévitable.

LES ACCORDS D'ÉVIAN : LA VICTOIRE POLITIQUE ET DIPLOMATIQUE DU FLN

La correspondance entre les objectifs de la Déclaration du 1er Novembre 1954 et le texte des Accords d'Évian (18 mars 1962) est frappante. Elle confirme que le FLN a atteint, en 1962, les buts politiques qu'il s'était fixés en 1954. Cette correspondance point par point a été soulignée par Rédha Malek, le porte-parole du GPRA aux négociations :

Indépendance nationale et souveraineté : La Déclaration exigeait la « restauration de l'État algérien souverain ». Les Accords prévoient le transfert de souveraineté et la pleine souveraineté du futur État.

Intégrité territoriale : Le FLN refusait toute partition, notamment du Sahara. Les Accords consacrent l'intégrité du territoire.

Unité du peuple algérien : La Déclaration appelait au rassemblement. Les Accords organisent un référendum d'autodétermination pour tout le peuple.

Libertés fondamentales et garanties : La Déclaration promettait le respect des libertés. Les Accords garantissent les libertés et les droits des personnes et des biens.

Coopération : La Déclaration évoquait des liens futurs sur une base d'égalité. Les Accords instaurent une coopération économique et technique.

Il convient toutefois de préciser la nature de cette victoire. Les Accords d'Évian sont unanimement salués comme une « victoire politique irréversible » et le couronnement diplomatique de la lutte. Cependant, sur le plan strictement militaire, la France n'a pas été vaincue sur le terrain. Le général de Gaulle a pris acte de l'impossibilité d'une solution militaire et a choisi de négocier. La victoire du FLN est donc avant tout politique et diplomatique : il a contraint la France à reconnaître sa légitimité et à négocier l'indépendance. La correspondance entre 1954 et 1962 démontre que le FLN a atteint les objectifs politiques fixés au départ. Les Accords d'Évian sont bien la consécration de la victoire politique du FLN et la traduction juridique de son projet initial.

DE GAULLE OU LA NÉGOCIATION CONTRAINTE

La négociation de Gaulle avec le FLN n'est pas seulement le fruit de la victoire politique de ce dernier, mais aussi et surtout la conséquence d'une nécessité intérieure française. De Gaulle est revenu au pouvoir dans le sillage du putsch d'Alger du 13 mai 1958, une insurrection menée par les pieds-noirs et l'armée, créant un « Comité de salut public » qui réclamait son retour. Ce retour s'est fait sous la pression d'une classe politique colonialiste et de l'armée, précipitant la chute de la Ive République.

Face à la détermination du FLN, toutes les manœuvres françaises ont échoué :

Les plans de partition : Les projets visant à diviser l'Algérie (notamment pour séparer le Sahara) ont été rejetés par le FLN et finalement abandonnés.

La stratégie de division : De Gaulle a caressé l'illusion de créer une « Algérie algérienne » sans le FLN, mais cette tentative s'est heurtée à la réalité d'un mouvement devenu incontournable.

Son habileté a consisté à faire accepter à l'opinion française les évolutions nécessaires sans crise majeure, notamment en évitant une guerre civile en France. Cette contrainte s'est manifestée de manière spectaculaire face à la menace de l'OAS et des militaires putschistes. La peur d'une guerre civile, entretenue par les attentats de l'OAS, pesait sur la métropole. De Gaulle, menacé par les chefs de ses armées, a été contraint et forcé de tendre la main au FLN. En mars 1962, c'est bien l'obligation de sortir d'un conflit qui paralysait la France et risquait de la déchirer qui a conduit à la signature des Accords d'Évian.

En définitive, c'est cette double dynamique qui explique la conclusion des négociations : le FLN était le vainqueur politique et diplomatique incontestable, et la France de De Gaulle se devait de négocier avec lui pour préserver son unité nationale. La victoire du FLN a rendu la négociation inévitable ; la menace de guerre civile l'a rendue urgente.

DEUX HOMMES, UNE MÊME RÉVOLUTION

Le 1er Novembre 1954 ne fut ni l'œuvre de Boudiaf seul, ni celle de Ben Bella seul. Il fut le produit d'une articulation entre deux légitimités complémentaires



: la légitimité de la décision (Boudiaf, l'homme de l'intérieur, qui a transformé la crise du nationalisme en une décision collective et opérationnelle) et la légitimité des moyens (Ben Bella, l'homme de l'extérieur, qui a fourni les armes, l'argent, la diplomatie et la voix). Leur complémentarité, forgée dans la clandestinité et scellée à Berne, est la clé qui permet de comprendre comment une revendication d'indépendance a pu se transformer en guerre de Libération nationale.

La leçon historique est claire : les grandes ruptures ne naissent jamais du hasard. Elles naissent lorsque trois forces se rencontrent — la mémoire (Sétif, la répression), l'organisation (l'OS, puis le FLN) et l'action (le déclenchement et la proclamation). Le 1er Novembre 1954 est le moment où ces trois forces ont convergé, portées par des hommes comme Boudiaf et Ben Bella, pour engager tout un peuple sur le chemin de sa libération. La Proclamation, avec son offre de négociation, prouve que cette Révolution n'était pas seulement un soulèvement armé, mais un projet politique complet, porteur d'une vision de souveraineté, de justice et de paix. Huit ans plus tard, les Accords d'Évian consacrent la victoire politique et diplomatique de ce projet, faisant de 1962 l'aboutissement logique de 1954. Et si De Gaulle a négocié, c'est parce que le FLN, vainqueur politique, avait su porter la guerre au cœur de la France, rendant la paix indispensable à la survie de la nation française elle-même.

Si le 1er Novembre 1954 est le fruit d'une maturation politique et d'une préparation clandestine, Larbi Ben M'hidi en est l'une des incarnations les plus pures. Figure de proue de l'Organisation Spéciale (OS) devenue l'ossature du FLN, il incarne cette articulation entre la mémoire de Sétif, la discipline de la clandestinité et l'action révolutionnaire. Son parcours, de la préparation de l'insurrection à son sacrifice dans la Bataille d'Alger, illustre le rôle central de cette avant-garde qui a transformé une revendication en guerre de Libération nationale.

DE L'OS AU FLN : LA MATRICE D'UN CHEF

Né en 1923 près d'Aïn M'lila, Ben M'hidi est de cette génération de militants formés très tôt à la chose politique et à la clandestinité. Son parcours est linéaire et cohérent :

• Un militantisme précoce : Chef des Scouts musulmans, il participe aux manifestations du 8 mai 1945, dont la répression le conforte dans la conviction de la nécessité de la lutte armée.

L'école de l'OS : Il rejoint ensuite le PPA-MTLD et surtout l'Organisation Spéciale (OS), où il se forme à la discipline et à la clandestinité, au point d'être condamné par contumace à 10 ans de prison en 1950.

L'ARCHITECTE DE LA DÉCISION DE NOVEMBRE

Ben M'hidi ne fut pas un simple exécutant. Il est de ceux qui ont pensé et décidé le déclenchement de la lutte armée.

Le choix de la rupture : Face à la crise du MTLD, il est l'un des fondateurs du CRUA, le groupe qui acte la rupture avec la voie légale.

Un des « Six » : Il fait partie du Comité des Six, le noyau dirigeant qui planifie l'insurrection. Il est également l'un des rédacteurs de la Proclamation du 1er Novembre.

Le chef de l'Oranie : Au déclenchement, il prend le commandement de la zone d'Oranie (future Wilaya V), prouvant sa capacité à passer de la théorie conspiratrice à la direction opérationnelle sur le terrain.

LE PRÉSIDENT DU CONGRÉS DE LA SOUMMAM : LE STRATÈGE POLITIQUE

Son rôle ne se limite pas au terrain. En août 1956, il préside le Congrès de la Soummam, l'acte fondateur qui structure politiquement et militairement la Révolution. Plus qu'un président honorifique, il est un arbitre et un stabilisateur. L'historien Fouad Soufi souligne qu'il a littéralement « sauvé le Congrès » à plusieurs reprises, en préservant l'unité de la direction lorsque les débats menaçaient de la faire éclater. C'est cette sagesse et cette autorité morale qui lui valent d'être élevé au grade de colonel à l'issue du Congrès.

LE CHEF DE LA BATAILLE D'ALGER : « METTEZ LA RÉVOLUTION DANS LA RUE »

Sa dernière grande mission est de diriger la Zone Autonome d'Alger (ZAA) à partir de 1956. Sa stratégie est audacieuse : porter la lutte au cœur de la capitale, en s'appuyant sur le mouvement syndical (UGTA) et en lançant la grève de 8 jours en janvier 1957. Sa conviction est résumée dans une phrase devenue célèbre : « Mettez la Révolution dans la rue, le peuple s'en emparera ». Cette vision d'une insurrection populaire urbaine provoque la réaction la plus violente de l'armée française, marquant le début de la sanglante Bataille d'Alger.

LE SACRIFICE ET LA LÉGENDE

Arrêté le 23 février 1957 par les parachutistes du colonel Bigeard, il est soumis à la torture mais ne parle pas. Les images de son arrestation, où il apparaît menotté mais souriant et le regard fier, deviennent iconiques. Face à ses tortionnaires, il oppose un sourire de dédain qui marquera les esprits. La version officielle française d'un suicide est un mensonge : il est en réalité assassiné dans la nuit du 3 au 4 mars 1957 sur ordre du général Aussaresses, une vérité finalement reconnue par la France en 2024.

LE VISAGE DE L'AVANT-GARDE

Larbi Ben M'hidi n'est pas seulement un martyr. Il est le visage de cette avant-garde dont nous avons analysé le rôle : il a été le produit de la mémoire de Sétif, le cadre formé par l'OS, le décideur de Novembre, le stratège de la Soummam et le combattant de la Bataille d'Alger. Sa phrase, « le peuple fut la source, mais l'OS fut l'instrument », trouve en lui son illustration la plus achevée. Par son sacrifice, il a scellé l'unité entre l'organisation clandestine et le peuple, faisant de sa mort un argument irréfutable en faveur de l'indépendance. Son héritage, souvent comparé à celui des révolutionnaires exceptionnel tel que général Giap, Jean Moulin , rappelle que la Révolution algérienne fut portée par des hommes d'une profondeur politique et d'un courage exceptionnels.

S. L.



MUSTAPHA MEKIDECHE, ÉCONOMISTE À HORIZONS

«Doubler notre taux de croissance pour émarger au club des pays émergents»

Mustapha Mekideche, économiste, affirme qu'il faudra «doubler notre taux de croissance pour émarger au club des pays émergents».



Soixante-douze ans après le déclenchement de la Révolution du 1er Novembre, la construction d'une économie diversifiée demeure un enjeu de souveraineté. Dans cet entretien, l'économiste Mustapha Mekideche revient sur la trajectoire économique de l'Algérie depuis l'indépendance et les leviers à mobiliser pour accéder au rang des pays émergents.

Quelles sont, selon vous, les principales caractéristiques de la croissance économique de l'Algérie de l'indépendance à nos jours?

Commençons d'abord par définir une segmentation temporelle pertinente et significative de la période considérée, de l'indépendance à nos jours. On peut ainsi identifier une première période, allant de l'indépendance à la fin de la décennie 1970 (1962-1970), que j'appelle la période d'accumulation initiale. La deuxième période se situe dans le champ temporel 1970-2000, que nous caractérisons comme une période de grands bouleversements politiques, sécuritaires, économiques et sociaux. Enfin, une 3e période s'étale de 2020 à nos jours: celle d'une croissance qui reste à consolider.

La question qui reste posée et à laquelle nous essaierons de répondre est de savoir si les performances de stabilisation macroéconomique enregistrées en 2021, avec un taux de croissance de 4,1%, une balance commerciale excédentaire, un record inédit des exportations hors hydrocarbures et le rétablissement des équilibres extérieurs, constituent le marqueur du passage d'une économie de rente à une économie productive émergente. C'est, en tout cas, le défi majeur auquel l'Algérie devra faire face pendant la décennie en cours.

La première période a été celle de la mise en place des moteurs initiaux de l'accumulation dans un pays sorti exsangue de la nuit coloniale et de la guerre de Libération. Les nationalisations des terres (décrets de mars 1963), celles des mines (juin 1966) et, enfin, des hydrocarbures (février 1971) constituent des marqueurs historiques majeurs dans la mise en place de la base d'accumulation productive du pays. Ensuite, l'industrialisation de l'Algérie a pu être financée par un triple apport : les moyens propres, les emprunts auprès de la Banque mondiale et les ressources mobilisées auprès du système financier et bancaire international, sachant que les excédents financiers dégagés par la rente pétrolière en constituaient la garantie.

Que doit-on retenir de cette première phase? Une industrialisation inachevée, tournée vers un marché domestique trop étroit pour asseoir des filières industrielles compétitives et durables. Mais c'est surtout l'arrêt brutal des investissements à la fin de la décennie 1970, au profit de la consommation, qui a remis en cause la cohérence et l'efficacité du modèle dit des «industries industrialisantes».

Quelles ont été les conséquences de l'abandon de ce modèle d'industrialisation sur la trajectoire économique de l'Algérie?

La 2e période (1980-2000) s'ouvre par une série de crises et de bouleversements politiques et économiques majeurs. La crise pétrolière de 1986 a entraîné une crise de la dette et une ouverture libérale débridée, encadrée par un programme d'ajustement structurel (PAS) particulièrement violent, entre 1994 et 1998, qui a démantelé les tissus industriels mis en place et ébranlé les équilibres sociaux. Tout cela s'est déroulé dans un contexte sécuritaire marqué par le terrorisme de la décennie 1990, qui a provoqué des destructions d'infrastructures économiques et sociales estimées à 22 milliards de dollars.

La résilience de la société, des institutions, notamment de l'Armée nationale populaire, et de l'économie a permis de maintenir debout l'État national. Pour répondre plus directement à votre question sur la tendance de la croissance économique en Algérie depuis l'indépendance, il faut souligner sa variabilité en fonction de facteurs exogènes, essentiellement les prix des hydrocarbures, mais aussi son niveau encore insuffisant sur le plan quantitatif. Le défi est de porter la croissance à un rythme plus soutenu afin de permettre à l'Algérie de rejoindre le club des pays émergents.

Le taux de croissance démographique de l'Algérie, durant les premières années de son indépendance, a été parmi les plus élevés au monde. Le boom démographique a-t-il eu un impact sur la croissance économique du pays?

Vous savez que, de façon générale, les pays connaissent, après toute guerre, une forte reprise de leurs taux de nuptialité et de natalité. Cela a été le cas en Algérie après l'indépendance, avec ce que vous appelez le boom démographique. Notre pays a ainsi bénéficié de ce que les démographes appellent le dividende démographique.

Autrement dit, durant les décennies 1980, 1990 et 2000, le pays a disposé de cohortes de jeunes primo-demandeurs d'emploi, éduqués et en bonne santé, qui ont porté l'effort de développement. Je réponds donc à votre interrogation : le boom démographique post-indépendance a évidemment eu un impact positif sur la croissance ultérieure du PIB. Mais, pour inscrire la problématique démographique que vous abordez dans celle, plus large, du développement humain, on devrait s'intéresser à deux indicateurs : l'espérance de vie et l'indice de développement humain.

À ce sujet, le professeur de médecine français Raoul rappelait que l'Algérie accusait, à l'indépendance, un déficit d'espérance de vie de 25 ans par rapport à l'ancienne puissance coloniale. C'est un écart considérable.

Depuis, elle l'a non seulement considérablement réduit, mais s'est également placée aux premiers rangs des nations émergentes, notamment africaines. S'agissant de l'indice de développement humain (IDH), calculé et validé par le PNUD, notre pays figure régulièrement sur le podium africain depuis de nombreuses années.

L'Algérie a lancé, en 1989 et 1990, des réformes institutionnelles et économiques qui n'ont pas rencontré beaucoup de succès. Quelles en sont les raisons, selon vous?

Vous évoquez là une étape importante de l'évolution de l'économie algérienne, qui n'a cependant pas produit l'efficacité économique nécessaire pour nous sortir du cycle de croissance molle que j'ai évoqué plus haut. Un nouveau cycle aurait pu nous porter vers une tendance de croissance durable à un rythme supérieur, proche des deux chiffres. L'intérêt est d'en tirer les leçons pour nous inscrire dans un paradigme économique de rupture, moins dépendant des hydrocarbures et durablement plus productif. Il faut, pour ce faire, rappeler le contexte contraignant dans lequel ces réformes ont été engagées. Avec la crise pétrolière de 1986, au cours de laquelle le prix du baril est descendu à moins de 10 dollars, l'Algérie ne pouvait assurer ni le remboursement de sa dette extérieure ni la couverture financière de ses achats stratégiques (médicaments, céréales, etc.). Après une tentative souveraine d'obtenir, par ses propres moyens, la restructuration de sa dette extérieure, accompagnée d'une dévaluation brutale du dinar, l'Algérie a été amenée à subir, entre 1994 et 1998, un plan d'ajustement structurel (PAS) particulièrement douloureux sur les plans social – avec des dizaines de milliers de licenciements massifs – et économique, avec la dissolution de milliers d'entreprises publiques et privées.

Les réformes libérales initiées pour tenter de rétablir les équilibres macroéconomiques n'ayant notamment pas été soutenues par le Club de Paris, le recours au PAS pour restructurer notre dette, avec les conditionnalités des institutions de Bretton Woods, était devenu la seule solution. Mais force est de constater que les ouvertures engagées, à travers la libéralisation commerciale, l'autonomie des entreprises publiques et la loi relative à la monnaie et au crédit, par exemple, n'ont pas été les plus appropriées et ont rapidement atteint leurs limites en matière d'efficacité.

Pourquoi, selon vous, les investissements assez conséquents de l'Algérie, notamment durant la période 1970-2012, n'ont-ils pas eu d'effet notable sur la croissance économique?

Hormis les résultats exceptionnellement positifs enregistrés en matière d'IDH et de capital humain, le retour sur les investissements matériels massifs reste insuffisant, notamment dans les filières et les secteurs industriels. À titre d'illustration, il est avéré que les investissements massifs engagés durant la décennie 1960, et surtout celle de 1970, n'ont pas produit les effets attendus dans le secteur industriel. Il est important, pour l'avenir, d'en comprendre les raisons. L'histoire économique nous apprend que le processus d'industrialisation d'un pays s'inscrit dans le temps long et nécessite de maintenir le cap de la stratégie initiale.

Chez nous, ce processus, initié durant la décennie 1970, est resté inachevé et a été abandonné en cours de route, pour ne pas dire brutalement arrêté. Un exemple en témoigne : celui de la pétrochimie. Alors que les grands complexes pétrochimiques générant les produits de base ont été mis en place à Skikda, la deuxième phase, qui consistait en la construction d'une quarantaine d'usines destinées à transformer ces produits en produits finis, notamment dans les secteurs de la plasturgie et des détergents (LAB), a tout simplement été annulée, alors que les sites et les infrastructures avaient été préparés.

Conscients du fait que la rente pétrolière est limitée dans le temps, les pouvoirs publics s'engagent aujourd'hui à entreprendre une véritable relance économique basée, entre autres, sur une industrie manufacturière diversifiée. Quel est le modèle de croissance le mieux indiqué pour cela?

C'est effectivement intéressant et judicieux de conclure cet entretien en répondant à votre questionnement sur les perspectives de notre modèle économique. On peut affirmer que, hormis les 22.000 milliards de mètres cubes de gaz non conventionnel, nous arriverons, à la fin de cette décennie, à devoir choisir entre couvrir les besoins nationaux en gaz et en exporter. Le choix est vite fait. Cela voudra dire que le financement de notre économie par les hydrocarbures sera, au mieux, marginal. Il faudra donc activer d'autres moteurs de croissance dans les secteurs de l'industrie, des énergies renouvelables et des services, tout en consolidant et en améliorant l'efficacité des productions agricoles.

Le nouveau paradigme de croissance devra s'appuyer sur deux démarches structurantes qui peuvent apparaître antinomiques, mais qui sont en réalité complémentaires : la substitution aux importations, afin de diminuer la pression sur nos équilibres extérieurs et de consolider notre souveraineté économique, et les investissements massifs, locaux et directs étrangers, dans les secteurs indiqués plus haut, avec des productions de biens et de services inscrites dans les chaînes de valeur internationales en cours de restructuration.

PALESTINE OCCUPÉE

Le génocide sioniste se poursuit à Gaza, de nouveaux martyrs tombent chaque jour

Le génocide n'a pas cessé à Gaza. Malgré les appels internationaux, malgré les résolutions, malgré l'indignation des peuples libres du monde, la machine de guerre sioniste continue de broyer des vies palestiniennes.



Ce samedi encore, plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs sous les frappes de l'occupation, dans une enclave déjà dévastée, affamée et exsangue. Une journée noire de plus qui s'ajoute à plus de deux ans d'une agression barbare qui a fait plus de 60.000 martyrs et qui porte tous les attributs d'un génocide planifié et assumé.

DE NOUVEAUX MARTYRS À KHAN YOUNÈS, GAZA ET NOUSSEIRAT

Samedi soir, un Palestinien a été tué dans une frappe menée par un drone israélien contre la ville de Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza. Selon des sources médicales citées sur place, le corps de la victime ainsi que plusieurs blessés, dont certains grièvement, ont été transportés à l'hôpital après une frappe de drone israélien près des tours de Taïba, à l'ouest de Khan Younès. Une frappe lâche, sans sommation, qui vise des civils dans une zone résidentielle. Quelques heures plus tôt, plusieurs Palestiniens ont été blessés samedi dans une frappe menée par les forces d'occupation israéliennes contre le camp de réfugiés de Chati, à l'ouest de la ville de Gaza. Selon des sources médicales dans la bande de Gaza, plusieurs Palestiniens ont été blessés, dont un grièvement, après qu'un drone israélien a ciblé une maison dans le camp de Chati. Le camp de Chati, l'un des plus densément peuplés au monde, où s'entassent des dizaines de milliers de réfugiés depuis 1948, est régulièrement pris pour cible. Depuis samedi matin, les sources médicales ont fait état de la mort de deux autres martyrs. L'un dans la ville de Gaza et l'autre dans le camp de réfugiés de Nousseirat. L'un d'eux a succombé à des blessures subies lors d'un précédent bombardement israélien, preuve que la liste des martyrs s'allonge même des jours après les frappes, dans des hôpitaux qui manquent de tout. Selon l'agence de presse Wafa, un Palestinien a succombé aux blessures qu'il avait subies lors d'une précédente frappe sioniste contre le quartier de Tal al-Hawa, au sud-ouest de la ville de Gaza. Un autre martyr est tombé, visé par une frappe de drone sioniste aux abords de la compagnie d'électricité, au nord-ouest du camp de Nousseirat, dans le centre de la bande de Gaza. Par ailleurs, d'intenses tirs d'artillerie sionistes ont visé les secteurs est de la ville de Gaza ainsi que l'ouest de Beit Lahia, semant la terreur parmi les familles qui tentent de survivre dans des maisons éventrées. Ces crimes ne sont pas des bavures. Ils s'inscrivent dans une politique systématique d'extermination. L'usage massif de drones armés contre des civils, contre des maisons, contre des infrastructures civiles comme une compagnie d'électricité, vise à rendre la vie impossible à Gaza et à pousser à un déplacement forcé.

A AL-QODS OCCUPÉE : L'AUTRE FACETTE DU NETTOYAGE ETHNIQUE

Pendant que Gaza est bombardée, la Cisjordanie et Al-Qods occupée subissent une autre forme d'agression, tout aussi violente : la politique de démolition et de déplacement forcé. Samedi, les autorités municipales de l'occupation sioniste à Jérusalem ont contraint un Palestinien à démolir sa propre maison dans la localité de Beit Hanina, au nord de la ville. Selon un communiqué du gouvernorat de Jérusalem, la municipalité israélienne a contraint Jihad Matour à démolir sa maison, située dans le quartier d'Al-Marwah, à Beit Hanina. Le bâtiment comprend deux appartements résidentiels appartenant respectivement à M. Matour et à son fils. La démolition a été imposée sous prétexte de construction sans permis. Le gouvernorat a précisé que cette démolition a laissé plus de sept personnes sans abri, dont des enfants, jetés à la rue du jour au lendemain. Cette pratique inhumaine est devenue la norme à Jérusalem-Est occupée. Les autorités d'occupation contraignent régulièrement les Palestiniens à démolir eux-mêmes leurs habitations sous prétexte d'absence de permis de construire. En cas de refus, les bulldozers de l'occupation procèdent à la démolition et les propriétaires se voient imposer des frais exorbitants, s'élevant parfois à des dizaines de milliers de dollars. C'est une double peine : perdre sa maison et payer pour sa destruction. Tout le monde sait que la municipalité israélienne de Jérusalem refuse systématiquement de délivrer des permis de construire aux Palestiniens, tout en procédant à la démolition de leurs maisons ou en les contraignant à les démolir eux-mêmes. Moins de 1% des demandes de permis déposées par des Palestiniens à Jérusalem-Est sont acceptées. Ces pratiques, qui privent les Palestiniens de leur droit au logement, s'inscrivent, selon les autorités palestiniennes, dans une politique délibérée visant à les déplacer de force de Jérusalem, à vider la ville sainte de sa population autochtone, parallèlement à l'expansion frénétique des colonies dans la ville et ses environs. C'est le même projet colonial : à Gaza, on tue par les bombes, à Jérusalem, on tue par la démolition et l'étouffement administratif. L'objectif reste le même, effacer la présence palestinienne.

UN GÉNOCIDE QUI SE POURSUIT SOUS LES YEUX DU MONDE

Ce qui se passe aujourd'hui n'est plus une guerre. C'est un génocide documenté. Les frappes quotidiennes contre des camps de réfugiés, contre des maisons, l'utilisation de drones pour assassiner des civils, la destruction systématique des infrastructures vitales comme l'électricité, s'ajoutent à un blocus inhumain qui affame 2,3 millions de personnes. Chaque martyr qui tombe à Chati, à Khan Younès, à Nousseirat ou à Tal al-Hawa rappelle au monde que le cessez-le-feu tant annoncé n'a jamais été respecté par l'entité sioniste. Chaque maison démolie à Beit Hanina rappelle que l'occupation ne s'arrête jamais.

Face à cette barbarie, le peuple palestinien reste debout, attaché à sa terre. Son sang versé n'est pas vain. Il témoigne de son droit légitime à la résistance et à l'existence. Et l'histoire retiendra que pendant que certains pouvoirs occidentaux détournaient le regard, les peuples libres, de l'Algérie à l'Afrique du Sud, ont continué à dénoncer ce crime contre l'humanité.

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 74.570 martyrs et 175.808 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, avaient indiqué jeudi les autorités sanitaires Palestiniennes.

LES FORCES SIONISTES POURSUIVENT LEUR OFFENSIVE DANS LA VILLE D'AL KHALIL

Les forces sionistes poursuivent, vendredi, pour le huitième jour consécutif, leur offensive dans la ville d'Al Khalil en Cisjordanie occupée.

Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, les forces d'occupation ont déployé d'importants renforts militaires en direction du secteur de Deir Baha, à l'ouest de la ville. Elles ont perquisitionné une habitation et contraint de nouvelles familles à quitter leurs domiciles, a ajouté Wafa. Selon des témoins cités par l'agence de presse, les forces sionistes ont acheminé des renforts militaires supplémentaires depuis l'entrée nord de la ville, au niveau de Farsh al-Hawa, vers le secteur de Deir Baha, fermé et assiégé par les forces d'occupation depuis le 23 octobre.

Les mêmes sources ont ajouté que les forces sionistes avaient perquisitionné le domicile d'un citoyen palestinien, que les autorités sionistes accusent d'être impliqué dans une opération de tirs survenue la semaine dernière dans le secteur de Farsh al-Hawa. Selon elles, les militaires sionistes ont entrepris des travaux de creusement et de démolition à l'intérieur de la maison.

DES FAMILLES CONTRAINTES DE QUITTER LEURS MAISONS

Par ailleurs, des familles palestiniennes résidant dans ce secteur ont été contraintes de quitter leurs maisons. Les forces sionistes ont également mené des incursions dans plusieurs autres quartiers d'Al Khalil ainsi que dans le village d'al-Rihiya, au sud de la ville. Elles ont interpellé trois Palestiniens, dont un ancien détenu libéré jeudi, la veille, et de nouveau arrêté en raison des manifestations organisées par sa famille pour célébrer son retour. Les forces d'occupation maintiennent, par ailleurs, la fermeture totale des entrées et sorties d'Al Khalil, ainsi que le bouclage des secteurs d'al-Jilda et de Deir Baha. Selon les données officielles, 537 familles palestiniennes, soit 3.361 personnes, ont été contraintes de quitter leurs domiciles dans ces secteurs. Des centaines d'autres familles demeurent encerclées à l'intérieur de leurs habitations, sans possibilité de se déplacer ni d'accéder à l'aide humanitaire, les forces sionistes leur en interdisant l'accès.

SUSPENSION DE L'ENSEIGNEMENT

L'offensive sioniste a également entraîné la suspension de l'enseignement pour quelque 262.000 élèves dans 589 établissements scolaires de l'ensemble du gouvernorat au cours de la semaine écoulée. Des milliers d'élèves vivant dans les zones assiégées ou touchées par les déplacements forcés restent, en outre, dans l'impossibilité de rejoindre leurs établissements. Au volet humanitaire, le Comité d'appui et de secours, chargé de coordonner les opérations d'assistance par le gouverneur du gouvernorat d'Al Khalil, a annoncé avoir validé les données de 537 familles palestiniennes sinistrées, représentant 3.361 personnes. Parmi ces victimes, figurent 232 nourrissons, 1.193 enfants âgés de 2 à 17 ans, 147 femmes enceintes ou allaitantes, 326 personnes âgées, 32 personnes en situation de handicap et 213 personnes atteintes de maladies chroniques.

L'ITALIE DEMANDE LA « LIBÉRATION IMMÉDIATE » DE MILITANTS DÉTENUS EN CISJORDANIE OCCUPÉE

Le ministère italien des Affaires étrangères a appelé jeudi à la « libération immédiate » de 5 militants italiens détenus par l'entité sioniste en Cisjordanie occupée. Les militants ont été interpellés près du village d'Al-Lubban al-Gharbiyye, « où ils se trouvaient aux côtés de paysans palestiniens en train de récolter des olives », a indiqué un communiqué du ministère. « Les ressortissants italiens ont été arrêtés aujourd'hui (jeudi) lors d'une opération qui concernerait aussi d'autres citoyens étrangers« , a-t-il précisé. Rome demande « des éclaircissements immédiats sur les circonstances de la détention« , a poursuivi le ministère, ajoutant que les Italiens étaient retenus dans un commissariat de police.

10 bonnes résolutions à adopter pour être en meilleure santé

Le début de la nouvelle année est l'occasion de faire le point sur sa santé. Voici par où commencer.



FAIRE UN BILAN DE SANTÉ

Le début d'année est propice au bilan de santé. Après les fêtes et les excès, il est conseillé de faire un check-up pour vérifier son poids, sa tension artérielle, son cholestérol, son taux de glycémie et le bon fonctionnement de son foie ou de ses reins (par le biais d'une prise de sang ou d'une analyse d'urine).

FAIRE SES VISITES ANNUELLES

Certaines consultations annuelles sont souvent occultées, or elles permettent de dépister des maladies graves. Les rendez-vous annuels à ne pas manquer sont le dentiste, le dermatologue, l'ophtalmologue, l'ORL, et le gynécologue pour la femme de 24 à 64 ans.

SE (RE)METTRE AU SPORT

Le sport permet d'entretenir une bonne santé et prévient certaines maladies. L'OMS recommande de pratiquer 20 minutes au quotidien d'activité d'endurance à intensité modérée et 75 minutes d'activité d'endurance d'intensité soutenue par semaine. Mieux vaut faire un bilan de santé, notamment au niveau cardiaque, avant de reprendre le sport.

MANGER ÉQUILIBRÉ

Après les excès des fêtes, le retour à l'équilibre est souhaitable. Une alimentation équilibrée se compose de 5 fruits et légumes par jour, d'un apport en sucres et en gras modéré, et d'un apport en protéines suffisants pour permettre à l'ensemble de l'organisme de fonctionner correctement.

PERDRE DU POIDS

Perdre du poids est un objectif sérieux, surtout si la perte de poids doit être conséquente. Il nécessite donc accompagnement et une prise en charge par un médecin nutritionniste, un diabétologue ou un diététicien. Equilibrer l'apport calorique de ses aliments pour conserver un poids normal, limiter les apports en graisse, en sucre et en sel et consommer plus de fruits et de légumes, de légumineuses et de céréales complètes consituent la base.

ARRÊTER LE TABAC

La nouvelle année est l'occasion d'abandonner certaines mauvaises habitudes comme le tabac qui est à l'origine de plusieurs types de cancers, en particulier au niveau ORL. Consulter son médecin pour faire un bilan de santé et pour se faire prescrire des substituts nicotiniques est vivement recommandé pour favoriser ses chances de réussite.

MIEUX DORMIR

Mal dormir peut augmenter les risques d'accidents à cause du manque de vigilance, les risques de maladies cardio-vasculaires, de diabète, ou de cancer du sein. Pour mieux dormir au quotidien, évitez tous les excitants (café, thé, alcool, etc.) et les repas copieux le soir, et favorisez les activités relaxantes le soir.

APPRENDRE À SE RELAXER

Le stress et l'anxiété, lorsqu'ils deviennent chroniques, ont un effet négatif sur la qualité de vie globale, il est donc important de les prendre en charge. Privilégiez des activités détente (yoga, marche, etc.), et essayez d'avoir la meilleure hygiène de vie possible. Si malgré tout, vous n'arrivez pas à régler le problème vous-même, n'hésitez pas à en parler à votre médecin.

VOIR SES AMIS ET/OU SA FAMILLE

La vie sociale a une réelle influence sur le bien-être mental et physique, et donc sur votre santé. Elle rend moins vulnérable face aux maladies et à la mort prématurée. Voir ses amis ou sa famille régulièrement mais aussi faire partie d'une association, permettent d'entretenir les liens sociaux.

Les signes alarmants d'un déséquilibre de la flore intestinale à surveiller

Un déséquilibre de la flore intestinale peut se manifester par des signes tels que ballonnements, diarrhée, constipation ou fatigue chronique. Soyez attentif à ces signaux pour préserver votre santé globale.

L'IMPORTANCE D'UNE FLORE INTESTINALE ÉQUILIBRÉE

« Dans l'organisme, il existe différents microbiotes : au niveau de la peau, de la bouche, du vagin, des poumons… Le microbiote intestinal est le plus « peuplé » d'entre eux, abritant 1012 à 1014 micro-organismes. Il est principalement localisé dans l'intestin grêle et le côlon, réparti entre la lumière du tube digestif et le biofilm protecteur formé par le mucus intestinal qui recouvre sa paroi intérieure. L'acidité gastrique n'étant pas favorable à la présence de la plupart des micro-organismes, l'estomac héberge cent millions de fois moins de bactéries commensales que le côlon » expliquent les experts de l'INSERM.

Et ces milliards de microorganismes jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de l'organisme. Ils assurent notamment une bonne digestion, une immunité correcte et une bonne santé mentale. « Plusieurs travaux de recherche suggèrent que le microbiote intestinal joue également un rôle dans bien d'autres fonctions de notre organisme. Il serait notamment impliqué dans la croissance, la satiété, la santé psychologique, la gestion de la douleur, la sensibilité au stress, la modulation des allergies et le contrôle des réactions inflammatoires » précise la Fondation pour la Recherche médicale. Ainsi, si votre flore intestinale est déséquilibrée, il est important de faire attention à certains signes. Cela va vous permettre de reprendre de bonnes habitudes pour rester en bonne santé.

FATIGUE CHRONIQUE ET DIARRHÉE

Ainsi, le microbiote intestinal a plusieurs fonctions dans l'organisme. Et un microbiote équilibré est donc fondamental pour le bien-être général. Certains signes peuvent vous indiquer un déséquilibre, notamment :

Des ballonnements et des gaz : ce phénomène s'explique par une fermentation anormale des aliments par des bactéries en déséquilibre.

Diarrhée ou constipation : « la diarrhée peut être due à une prolifération de bactéries nuisibles, tandis que la constipation peut résulter d'un manque de bactéries bénéfiques nécessaires pour la digestion normale des aliments » explique la Fondation Hospices civils de Lyon.

Fatigue chronique : une fatigue persistante, même après un repos suffisant peut être un signe alarmant. En effet, un microbiote déséquilibré influence l'absorption des nutriments, essentiels à l'énergie. Les carences en vitamines et en minéraux peuvent contribuer à une sensation constante de fatigue et de faiblesse.

Vous pouvez également ressentir des troubles de l'humeur et de l'anxiété, des problèmes de peau, une prise de poids inexpliquée, une diminution du système immunitaire. En cas de troubles, soyez vigilants et nourrissez votre microbiote de bons aliments.

Ces bons gras sont d'incroyables alliés pour votre santé et votre coeur

Les oméga-3, présents dans les poissons gras et certaines huiles, sont essentiels pour la santé cardiaque. Ils réduisent les risques de maladies cardiovasculaires et améliorent le fonctionnement du cœur et du cerveau.

Oméga-3 : les meilleurs amis du cœur

On en trouve dans les huiles végétales, les graines de lin, les noix, mais aussi dans certains poissons : les omégas-3 sont excellents pour la santé. Notamment celle du cœur ! Sur le long terme, ils permettent de :

Améliorer le fonctionnement des membranes biologiques et du métabolisme cellulaire.

Diminuer le risque de maladies cardiovasculaires.

Diminuer le risque de rechute en prévention post-infarctus.

Réguler le rythme cardiaque.

Améliorer la contractibilité du myocarde.

Diminuer les triglycérides.

Inhiber l'agrégation plaquettaire (processus à l'origine de la formation de caillots sanguins, des thromboses obstruantes provoquant des risques d'embolie, phlébite, d'infarctus du myocarde, …).

Optimiser la consommation et de l'utilisation de l'oxygène par l'organisme.

Enfin, les omégas-3 sont bons pour l'équilibre cérébral : stabilité émotionnelle, fonctions cognitives… "En conclusion, l'effet des oméga 3 sur la santé cardiovasculaire est réellement prouvé et le renier serait être égoïste avec soi-même" conclut Nicolas Aubineau, diététicien et nutritionniste.

Oméga-3 : les quantités recommandées

La consommation d'omégas-3 n'est pas réservée aux personnes qui présentent des troubles cardiovasculaires ! Il est important d'en consommer quotidiennement, entre 800 mg et 1000 mg d'omégas-3 de types AEP et ADH pour les personnes sujettes aux maladies coronariennes. Pour les "autres", les spécialistes conseillent une quantité journalière de 500 mg.

"On retrouve les substances de type AEP et ADG qui composent les Oméga-3 dans l'huile de poisson, les fruits de mer et quelques variétés d'algues. Les poissons ne sont pas au cœur de l'alimentation des Français et pourtant, de nombreux animaux marins apportent les Oméga-3 qui sont bénéfiques dans la protection du cœur. Ainsi on préconise d'opter pour des poissons gras comme le saumon, le thon, le maquereau, à consommer 2 à 3 fois par semaine" précisent les experts de la Fédération française de Cardiologie.

Selection du jour

TF1
21h10

Cat's Eyes



Avec Camille Lou, Claire Romain, Constance Labbé, Arnaud Binard, Tom Leeb, MB14, Elodie Fontan, Léon Plazol, Juliette Plumecocq-Mech, Simon Ehrlacher, Loryn Nounay, Tamara Marthe, Nicolas Delys, Thierry Masquelier, Alexandre Vu

Tam et le Marquis décident de s'associer une nouvelle fois pour mener à bien un cambriolage audacieux. Leur objectif : escalader la tour Montparnasse afin de dérober l'ordinateur d'Altman. Mais leur intrusion ne passe pas inaperçue et les deux complices sont rapidement repérés. Une course-poursuite avec la police s'engage alors dans les étages de la tour, jusqu'au sommet. Pour échapper aux forces de l'ordre, ils prévoient de s'envoler en deltaplane.

Sur le front

21h05

Présenté par : Hugo Clément

Les croisières sont en plein boom. Avec de nouvelles escales très surprenantes et des pratiques absurdes au large pour limiter la pollution. Tout ça sans payer de TVA. C'est un paradis fiscal flottant. Hugo Clément part a la rencontre des Français qui se battent pour limiter le surtourisme et la pollution. En plein essor depuis le Covid (+88 %), les croisières suscitent de plus en plus de critiques. À La Rochelle et Villefranche-sur-Mer, les paquebots sont contestés pour leurs nuisances. Même à quai, leurs moteurs tournent jour et nuit et, au large, leurs laveurs de fumée rejettent des substances toxiques dans l'océan.



L'amour est dans le pré

21h10

Présenté par : Karine Le Marchand

«L'amour est dans le pré» revient pour une 21e saison plus touchante que jamais. Cette année encore, Karine Le Marchand ouvre les portes des exploitations agricoles où battent des coeurs en quête d'âme soeur et, derrière les tracteurs et les étables, se cachent des hommes et des femmes aux parcours extraordinaires, dont les rêves et les espoirs résonnent en chacun de nous. Si certains ont connu l'amour puis la solitude, d'autres attendent encore ce premier grand frisson et tous partagent cette même quête universelle : trouver quelqu'un avec qui partager leur vie et leur passion. Préparez-vous à rire, à pleurer, à vous émouvoir, car cette 21e saison promet déjà son lot de moments inoubliable.



La terre et le sang

21h10



Avec Thierry Neuvic, Vahina Giocante, Tchéky Karyo, Laëtitia Eïdo, Anna Filippi, Basile Larie, Philippe Corti, Basilia Castellani, Jean-Pierre Lanfranchi, Pierre-Marie Mosconi, Nathanaël Maïni, Anthony Morganti

Santu est caché par son grand-père Horace dans une bergerie isolée pour le protéger. Anto, rejoint son fils et le sauve d'une attaque de tueurs à gages envoyés par Marc. Vanina s'inquiète pour son fils et ne reconnaît plus Anto. Parallèlement, la commissaire Rossi soupçonne Dumé d'être impliqué dans le meurtre de Joseph Natali et tente d'obtenir son ADN. Sous pression, Charles Luciani ordonne une purge dans ses propres rangs, poussant Marc à la fuite.

1917

21h10



Avec George Mackay, Dean-Charles Chapman, Benedict Cumberbatch, Colin Firth, Andrew Scott, Richard Madden, Mark Strong, Daniel Mays, Adrian Scarborough, John Hollingworth

Le 6 avril 1917, la Première Guerre mondiale fait rage sur le front Ouest. L'armée allemande s'est retirée d'un secteur du front occidental dans le nord de la France. La reconnaissance aérienne a repéré que les Allemands ne battent pas en retraite mais ont effectué un retrait tactique sur la ligne Hindenburg, où ils attendent les Britanniques.

Hit Man

121h25

Avec Glen Powell, Adria Arjona, Retta, Austin Amelio, Molly Bernard, Mike Markoff, Evan Holtzman, Morgana Shaw, Ritchie Montgomery, Kate Adair, Richard Robichaux

Professeur de psycho et de philo, Gary Johnson vit seul avec ses deux chats dans un petit pavillon. Il mène une existence ordinaire si ce n'est qu'il arrondit ses fins de mois en effectuant des planques pour la police de La Nouvelle-Orléans, jusqu'au jour où il se trouve embarqué dans une vraie mission d'infiltration. Le voilà tueur à gages !

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Edité par la SARL
Maghreb Presse Édition
au capital De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e- mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siége social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail :agence.reqie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustrations adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

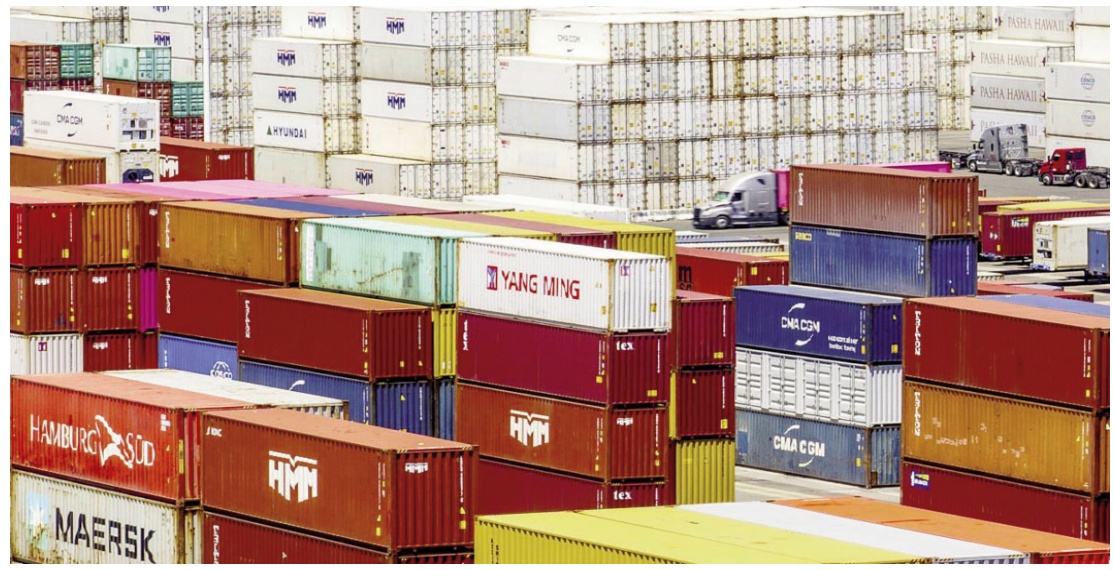
LE CHIFFRE DU JOUR

29 **PRÈS DE 29 MILLIONS** de personnes souffrent d'insécurité alimentaire aiguë en RDC, aggravée par les conflits et les épidémies selon l'IPC.

L'EUROPE MANŒUVRE ENTRE SANCTIONS CONTRE-PRODUCTIVES, CONCURRENCE CHINOISE ET PRESSION DOUANIÈRE DE TRUMP

Le Canada, bouée de sauvetage européenne ?

L'Union européenne, pilier du libéralisme économique, se retrouve prise en étau. D'un côté, les sanctions occidentales contre la Russie, censées l'asphyxier, montrent leurs limites. De l'autre, la concurrence chinoise s'intensifie. Et désormais, les taxes douanières de l'administration Trump font pression directement sur les économies occidentales elles-mêmes. Face à ce triple choc, Bruxelles tente de nouvelles manœuvres, dont une alliance inédite avec le Canada.



LES SANCTIONS CONTRE LA RUSSIE : L'EFFET BOOMERANG

Près de quatre ans après le début du conflit ukrainien et l'avalanche de sanctions occidentales, le constat s'impose : l'économie russe s'en sort très bien, mieux que prévu par la plupart des institutions occidentales. Malgré plus de 13.000 sanctions, l'exclusion de SWIFT pour certaines banques et le plafonnement du prix du pétrole, la Russie affiche une croissance positive, une industrie de défense en plein boom qui irrigue l'ensemble de l'industrie, et un excédent commercial soutenu par ses exportations d'hydrocarbures vers l'Asie. Moscou a réussi une réorientation spectaculaire de son commerce vers la Chine, l'Inde et le Sud global.

Le FMI lui-même a dû réviser à la hausse ses prévisions pour la Russie, alors qu'il abaissait celles de l'Allemagne ou de la France. Les sanctions ont surtout eu un effet boomerang sur l'Europe : flambée des prix de l'énergie, perte de compétitivité de l'industrie chimique et sidérurgique allemande, et inflation importée qui a étranglé les ménages. Les Européens ont payé le prix fort d'une guerre économique qu'ils pensaient gagner rapidement.

LA CONCURRENCE CHINOISE ET LA GUERRE COMMERCIALE AMÉRICAINE

À ce premier choc s'ajoute un second, structurel : la concurrence chinoise. Subventionnés massivement, les véhicules électriques, les batteries, les panneaux solaires et les produits à haute technologie chinois inondent le marché mondial à des prix que l'industrie européenne peine à suivre. Bruxelles a dû se résoudre à imposer des droits de douane sur les voitures électriques chinoises, au risque de représailles de Pékin sur le porc, le cognac ou les voitures allemandes.

Et comme si cela ne suffisait pas, c'est désormais de Washington que vient la pression. Le retour de Donald Trump à la Maison Blanche s'est traduit par une nouvelle salve de taxes douanières. Le président américain a menacé d'imposer des sanctions commerciales contre l'Europe et le Canada, dans le cadre de sa doctrine « America First ». Pour les Européens, c'est un choc stratégique : leur principal allié sécuritaire devient leur principal concurrent commercial.

C'est dans ce contexte de détérioration des relations transatlantiques que s'inscrit le rapprochement spectaculaire entre Ottawa et Bruxelles.

Le Canada et l'Union européenne ont annoncé la création d'une nouvelle alliance, qui prévoit un partenariat aussi étroit que possible sans adhésion à part entière du pays à l'UE. Selon un communiqué publié sur le site du Premier ministre canadien, la création d'une « alliance pour l'avenir » vise à tirer parti « des capacités stratégiques du Canada, de l'Union européenne et d'un groupe à géométrie variable de pays partageant les mêmes valeurs pour relever des défis communs ».

Selon le Premier ministre canadien Mark Carney, les parties définiront dans les mois à venir les paramètres de ce nouveau format de relations, qui prévoit de faire du Canada le premier « membre associé » de l'Union européenne.

L'idée est ambitieuse. Les discussions portent principalement sur les matières premières essentielles, le commerce numérique, l'éducation, la mobilité des travailleurs qualifiés et la sécurité dans l'Arctique. Le Canada possède d'immenses réserves de lithium, de nickel, de cobalt et d'uranium, indispensables à la transition verte européenne. Parmi les options envisagées figure le resserrement des liens avec le marché unique européen, ce qui pourrait offrir au Canada un niveau d'intégration comparable, voire supérieur à certains égards, à celui de la Suisse ou de la Norvège.

Cependant, cette initiative a déjà suscité des divergences au sein de l'UE. Le terme de « membre associé » a été proposé pour la première fois par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, mais il n'a aucune valeur juridique. Selon Reuters, les projets de déclaration finale contenaient au moins deux mentions indiquant que le Canada était un « membre associé », mais aucun d'entre eux n'expliquait ce que cela signifiait. L'Allemagne et plusieurs autres pays se sont opposés à ce nouveau statut, craignant de créer un précédent et de diluer le projet européen. De plus, cette initiative a suscité de telles divergences parmi les États membres que ce terme a été retiré de la déclaration finale du sommet de Montréal. Reuters a souligné que le rapprochement entre Ottawa et Bruxelles s'inscrit dans un contexte de détérioration des relations entre le Canada et les États-Unis. Le président américain Donald Trump a menacé d'imposer des sanctions commerciales en réponse à la proposition d'Ursula von der Leyen.

Les intentions du Canada de s'allier à l'UE avaient été exprimées mi-septembre par Mark Carney. Il avait alors déclaré qu'Ottawa avait l'intention d'entamer des négociations avec l'Union européenne en vue de la création d'une « alliance unique », tout en excluant la possibilité d'une adhésion au bloc. Cette alliance en gestation illustre le désarroi européen. Incapable de faire plier l'économie russe par les sanctions, concurrencée par la Chine et désormais sous pression douanière de son allié américain, l'Europe cherche des bouées de sauvetage. Le Canada en est une, mais elle ne suffira pas à masquer l'urgence d'une véritable stratégie d'autonomie économique européenne.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Le président Tebboune plaide pour un partenariat équilibré et durable entre l'Afrique et la Russie

C'est un message clair en faveur d'un monde multipolaire et d'une coopération Sud-Sud renforcée qu'a porté le président Abdelmadjid Tebboune depuis Moscou. A l'occasion du troisième Sommet Russie-Afrique, le chef de l'Etat a appelé à hisser le partenariat entre la Russie et le continent africain à des niveaux supérieurs, sur la base du respect mutuel, de l'égalité et des intérêts partagés. Dans une allocution lue en son nom par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, lors de la séance officielle du Sommet, le président de la République a souligné l'engagement constant de l'Algérie à poursuivre ses efforts pour consolider les relations de coopération et de partenariat entre la Russie et les pays africains.

Pour le président Tebboune, il ne s'agit plus seulement d'afficher une volonté politique, mais de la traduire en projets concrets et en résultats tangibles. Il a souligné « l'importance de traduire la volonté politique commune en projets concrets et en résultats tangibles, à même de renforcer les échanges économiques et commerciaux, d'encourager les investissements et d'élargir les perspectives de coopération au service des intérêts communs des peuples russe et africains ». Un appel qui intervient à un moment crucial où l'Afrique cherche à diversifier ses partenaires et à s'affranchir des schémas de coopération inégaux hérités du passé. Le modèle proposé par Alger et Moscou se veut gagnant-gagnant, équilibré et durable, répondant aux priorités réelles de développement du continent, et non imposé de l'extérieur. Dans ce contexte, le président de la République a mis en avant « la poursuite par l'Algérie de ses efforts visant à consolider les liens de fraternité et de solidarité avec les pays africains frères, à soutenir les processus de développement, l'échange d'expertises et le renforcement des capacités et à promouvoir la coopération Sud-Sud de manière à contribuer à la satisfaction des besoins de développement du continent et au renforcement de l'intégration entre ses pays ».

L'Algérie, qui a toujours fait de la profondeur africaine un axe central de sa politique étrangère, entend jouer son rôle de pont. Un rôle qui passe par l'échange d'expertises, la formation, le transfert de technologies et le renforcement des capacités humaines, bien plus durable que la simple aide. Le président Tebboune a insisté sur trois piliers pour ce partenariat renouvelé : renforcer les échanges commerciaux, développer la recherche scientifique et miser sur les projets intégrés.

Sur le plan économique, l'objectif est d'augmenter le volume des échanges, aujourd'hui en deçà du potentiel, d'encourager les investissements croisés et de faciliter l'accès aux marchés. La Russie peut apporter son expertise en matière d'énergie, de technologie militaire, de nucléaire civil et d'agriculture, tandis que l'Afrique offre un marché de 1,4 milliard de consommateurs et d'immenses ressources naturelles.

Sur le plan scientifique, Alger plaide pour un renforcement de la coopération universitaire, de la recherche scientifique et de l'innovation, afin de former une nouvelle génération d'experts africains capables de prendre en charge le développement du continent. Mais c'est surtout sur les grands projets structurants que l'Algérie veut mettre l'accent. Le président a évoqué « l'importance des projets intégrés et structurants contribuant au renforcement de la connectivité continentale, à leur tête la route transsaharienne, les projets d'interconnexion énergétique et de télécommunications, ainsi que le projet de gazoduc transsaharien (TGSP), lesquels s'ajoutent aux initiatives d'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ».

La route transsaharienne, qui relie Alger à Lagos, le gazoduc transsaharien qui doit acheminer le gaz nigérian vers l'Europe via l'Algérie, et la ZLECAf sont autant de leviers pour une intégration africaine réelle. La Russie, avec son savoir-faire en matière d'infrastructures, est invitée à s'y associer.

Le président a également salué le rôle joué par la Russie dans « le renforcement de ses relations avec les pays africains et l'accompagnement des efforts du continent en faveur du développement socioéconomique et de la promotion de la coopération dans les domaines prioritaires ». Au-delà de l'économie, le Sommet a été l'occasion d'aborder les grands défis sécuritaires. Concernant les défis sécuritaires auxquels fait face le continent, le président Tebboune a insisté sur la nécessité d'adopter « une approche globale et intégrée en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, combinant le traitement sécuritaire et le traitement des causes profondes de ces phénomènes ». En sa qualité de Champion de l'Union africaine pour la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, le président a rappelé ses recommandations en faveur d'une « approche continentale fondée sur la prévention, l'anticipation et le renforcement des capacités des Etats face aux menaces terroristes », loin des interventions étrangères déstabilisatrices.

Sur la scène internationale, le message était tout aussi fort. Le président a réaffirmé « l'attachement de l'Algérie aux principes de la Charte des Nations unies et aux règles du droit international, notamment le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats, le règlement pacifique des différends et le respect du droit des peuples à l'autodétermination », réaffirmant « le soutien de notre pays au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément aux décisions pertinentes de la légalité internationale ».

Il a aussi réitéré son appel à « permettre au continent africain d'occuper la place qui lui sied sur la scène internationale », soulignant « la nécessité de réformer le Conseil de sécurité des Nations unies afin de garantir une représentation africaine juste et équitable, conformément à la position africaine commune, notamment le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte ».

Le Sommet s'est achevé par l'adoption de trois documents majeurs : la Déclaration du troisième Sommet Russie-Afrique, le Plan d'action du Forum de partenariat Russie-Afrique 2027-2029 et la Déclaration sur les usages civils de l'intelligence artificielle, ouvrant la voie à une coopération tournée vers l'avenir.

B. KH.